



**UNIVERSITE PARIS 8
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

MEMOIRE DE MASTER 1 RECHERCHE

Présenté par **Anès MISSOUMI**
Sous la direction du **Pr. Vincent GODARD**

Thème

**REPRESENTATION SPATIALE DES FACTEURS DE
REUSSITE EN L1 DE GEOGRAPHIE
A PARIS VIII (2008-2009) A L'AIDE D'UN SIG.**

Soutenu le 16 septembre 2009 devant le jury

Pr. Antoine Da Lage
Pr. Eve-Anne Bülher
Pr Vincent Godard

REMERCIEMENTS

La réalisation d'un mémoire, à partir d'un sujet aussi bon soit-il, est largement tributaire de l'environnement dans lequel il se situe, et de l'encadrement dont il bénéficie.

Je voudrais ainsi remercier :

Le **Professeur Vincent GODARD**, qui a accepté d'être mon encadreur, et m'a constamment guidé dans le développement de ce travail, sans qui je n'aurais jamais commencé (ou fini) ce mémoire.

Je tiens à témoigner ma gratitude aux **Professeurs Antoine DA LAGE et Eve-Anne BÜLHER** qui ont accepté de juger le travail réalisé.

Je n'oublie pas toutes les autres personnes qui m'ont aidé que ce soit par leur compétence respective ou simplement par leur amitié.

Les nombreuses perspectives ouvertes n'en masquent que bien mal les imperfections et les lacunes. Les voies esquissées méritent d'être critiquées, approfondies peut-être, étayées sans doute. Je remercie donc ceux qui, par leurs propres apports et réflexions, sauront mettre les résultats de ce travail en valeur.

RESUME

Au sein de l'université Paris VIII la réussite en L1 de géographie dépend de plusieurs paramètres. Certains relèvent du département de formation, de la structure du cursus, ainsi que de la pédagogie mise en œuvre ; d'autres relèvent du système universitaire en général et des politiques du moment, notamment en terme de financement public ; et enfin, d'autres relèvent de l'étudiant lui-même, de son implication dans ses études, de ses conditions matérielles ainsi que sa volonté et ses capacités de développer ses propres compétences. Pour faciliter cette réussite il faut étudier et cerner les facteurs étant à son origine. En effet, l'université PARIS VIII souhaite connaître les causes qui font qu'au cours de leurs L1 de géographie, certains étudiants réussissent leur année universitaire et d'autres subissent un échec.

Notre contribution à cette problématique s'est traduite par une analyse et une représentation spatiale des facteurs de réussite en première année de licence (L1) de géographie à PARIS VIII à l'aide d'un système d'Information Géographique (SIG). Une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 88 étudiants lors des inscriptions de l'année universitaire 2008-2009 a constitué la base de ce travail

Mot clés : SIG – Représentation Spatiale – Conception de base de données géographiques – Notions de statistiques

LISTE DES FIGURES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure (1.1) : Plan de situation de l'université PARIS VIII..... | 4 |
| Figure (3.1) : Schéma conceptuel représentatif des entités de l'enquête (réussite des L1 de géographie 2008-09)..... | 15 |
| Figure (3.2) : Schéma représentatif des thèmes étudiés dans l'enquête (réussite en L1 de géographie 2008-09)..... | 16 |
| Figure (4.1) : Nombre d'étudiants selon les modes de transports utilisés entre le lieu de résidence et Paris VIII..... | 19 |
| Figure (4.2) : Ensemble des étudiants selon le nombre de modes de transports entre le lieu de résidence et Paris VIII..... | 19 |
| Figure (4.2.1) : Les étudiants utilisant un seul mode de transport..... | 20 |
| Figure (4.3) : Les étudiants selon la durée du trajet entre le lieu de résidence et Paris VIII..... | 20 |
| Figure (4.4) : Exercice d'une activité professionnelle en parallèle aux études..... | 21 |
| Figure (4.5) : Extrait de la question N° 20..... | 22 |
| Figure (4.6) : Projet professionnel chez les étudiants de L1 lors de leur inscription..... | 23 |
| Figure (4.7) : Extrait de la question N° 18..... | 24 |
| Figure (4.8) : Résultats selon les critères de choix de Paris VIII..... | 24 |
| Figure (5.1) : Icône ArcGIS 9.2..... | 28 |
| Figure (5.2) : Distinctions entre les produits ArcGIS 9.2..... | 28 |
| Figure (5.3) : Résultats selon les critères de choix de Paris VIII chez les L1 de géographie..... | 29 |
| Figure (5.4) : Carte isochrone du temps du parcourt du trajet entre les communes de résidence et Paris VIII..... | 32 |
| Figure (5.5) : Quantification du nombre d'étudiants convergeant vers PARIS VIII..... | 33 |
| Figure (5.6) : Communes dont la densité est supérieure à 3 étudiants/commune..... | 34 |
| Figure (5.7) : Réussites, échecs, abandons et annulations selon la durée du trajet et l'éloignement géographique..... | 35 |
| Figure (5.8) : Réussite et échecs selon la durée du trajet et l'éloignement géographique dans « Ile de France »..... | 36 |
| Figure (5.9) : Représentation spatiale des résultats en L1 de géographie (enquête 2008-09)..... | 37 |
| Figure (5.10) : Réussites et échecs selon la durée du trajet et l'éloignement géographique dans « Seine Saint-Denis (93) » | 38 |
| Figure (5.11) : Projet professionnel chez les étudiants de L1 lors de leur inscription (Cas des réussites).... | 39 |
| Figure (5.12) : Localisation géographique des origines lycéennes..... | 40 |
| Figure (5.13) : Aire géographique de recrutement..... | 41 |
| Figure (5.14) : Nom des lycées dont est issu le plus grand nombre d'étudiants (étudiants/lycées) inscrits en L1 géographie..... | 42 |
| Figure (5.15) : Origines lycéennes des étudiants ayant réussi en L1 de géographie..... | 43 |
| Figure (5.16) : Origines lycéennes des étudiants ayant réussis en L1 de géographie..... | 44 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau (3.1) : Liste des entités de la base de données "ETUDIANT" | 13 |
| Tableau (3.2) : listes des associations de la base de données "ETUDIANT" | 14 |
| Tableau (5.1) : Test de significativité (méthode de Khi2)..... | 30 |
| Tableau (5.2) : Tableau récapitulatif des données nécessaires à la réalisation de la carte isochrone Distance/Temps (temps en mn)..... | 31 |

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Remerciements..... | i |
| Résumé..... | Ii |
| Liste des figures | Iii |
| Liste des tableaux..... | Iv |
| Sommaire..... | v |
| INTRODUCTION | |
| 1. LICENCE DE GEOGRAPHIE A L'UNIVERSITE DE PARIS VIII | |
| 1.1. Présentation de l'université Paris VIII..... | 3 |
| 1.2. Situation géographique de Paris VIII sur le plan de Saint Denis..... | 4 |
| 1.3. Spécificités de la licence de géographie de Paris VIII..... | 5 |
| 2. ETUDE PREALABLE | |
| 2.1. Analyse de l'existant..... | 6 |
| 2.1.1. Le questionnaire..... | 6 |
| 2.1.2. Enquêtes au niveau local et national sur l'observatoire de la vie des étudiants..... | 7 |
| 2.1.3. L'enquête "Réussite en Licence de Géographie (2008-09)"..... | 7 |
| 2.1.3.1. L'enquête par questionnaire..... | 8 |
| 2.1.3.2. Réalisation de l'enquête..... | 9 |
| 2.1.3.3. Plan de dépouillement..... | 10 |
| 2.2. Analyse des besoins..... | 10 |
| 2.2.1. Définition des objectifs..... | 10 |
| 2.2.2. Organisation des activités..... | 11 |
| 3. REALISATION DE LA BASE DE DONNEES " ETUDIANT " | |
| 3.1. Inventaire des données..... | 12 |
| 3.2. Structuration et modélisation des données..... | 14 |
| 3.3. Implémentation du modèle de la base de données sous le SGBD Access..... | 15 |
| 4. INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE "REUSSITE EN L1 DE GEOGRAPHIE A PARIS VIII (2008-2009)" | |
| 4.1. Modes de transports utilisés dans les trajets quotidiens entre le lieu de résidence et Paris VIII..... | 18 |
| 4.2. Evaluation du temps de trajet des étudiants entre le lieu de résidence et Paris VIII..... | 20 |
| 4.3. Activité professionnelle exercée en parallèle avec les études..... | 21 |
| 4.4. Attractivité de l'université Paris VIII envers les étudiants..... | 22 |
| 4.4.1 La vocation professionnelle influant le choix de Paris VIII..... | 22 |
| 4.4.2. Le degré de priorité dans le choix d'inscription à l'université Paris VIII..... | 23 |
| 5. REPRESENTATION SPATIALE DES RESULTATS DE L'ENQUETE (REUSSITES EN L1 DE GEOGRAPHIE 2008-09) | |
| 5.1. Présentation générale des Systèmes d'Information Géographique (SIG)..... | 26 |
| 5.2. Apport de l'informatique pour la géographie et la cartographie..... | 27 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 5.3. Logiciel utilisés..... | 28 |
| 5.3.1. Le logiciel ArcGIS 9.2..... | 28 |
| 5.3.2. Le logiciel Microsoft Access 2003..... | 29 |
| 5.4. Analyse des facteurs de réussite d'échec et d'abandon..... | 29 |
| 5.4.1. Carte Distance/Temps des communes par rapport à l'université Paris VIII..... | 31 |
| 5.4.2. Evaluation des Réussites, Echecs, Abandons et Annulation selon la durée du trajet et l'éloignement géographique..... | 35 |
| 5.4.3. Synthèse..... | 39 |
| 5.5. Aire de recrutement de l'université Paris VIII pour les L1 de géographie..... | 40 |
| CONCLUSION | 45 |
| 6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 48 |
| 7. ANNEXES | 49 |

INTRODUCTION

Quand on prépare son diplôme universitaire, il est plus que normal de souhaiter l'obtenir au terme de son parcours de formation ! La « réussite en licence », qui a beaucoup fait parler d'elle il y a trois ans dans les sphères gouvernementales et médiatiques, dépend de plusieurs paramètres : Certains relèvent du département de formation, de la structure du cursus, ainsi que de la pédagogie mise en œuvre ; d'autres relèvent du système universitaire en général et des politiques du moment, notamment en terme de financement public ; et enfin, d'autres relèvent de l'étudiant lui-même, de son implication dans ses études, de ses conditions matérielles d'existence (logement, transport, emploi, ressources financières...), ainsi que de sa capacité à développer ses propres compétences et à en acquérir de nouvelles [1]. Dans ce même ordre d'idée, notre expérience dans ce domaine s'est traduite par une analyse et une représentation spatiale des facteurs de réussite en première année de licence (L1) de géographie à PARIS VIII, à travers une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 88 étudiants lors des inscriptions de l'année universitaire 2008-2009, et en nous basant sur leurs résultats obtenus au premier semestre, dans le but de mieux comprendre, cerner et mettre en exergue les paramètres liés à l'échec et à la réussite en L1 de géographie de PARIS VIII.

Pôle important de l'enseignement supérieur de la région d'Ile de France, l'université PARIS VIII souhaite connaître les causes qui font qu'au cours de leurs L1 de géographie, certains étudiants réussissent leur année universitaire et d'autres subissent un échec. Pour tenter de

comprendre et d'approcher ce phénomène, nous nous sommes posé un certain nombre de questions, dont voici les plus pertinentes :

Pourquoi les étudiants sont-ils attirés par Paris VIII? La vocation professionnelle influe-t-elle sur le choix de PARIS VIII? Quel est le degré de priorité réservé à PARIS VIII lors des inscriptions? Quel est le nombre de modes de transport utilisés entre le lieu de résidence et Paris VIII? Le temps de trajet entre le lieu de résidence et PARIS VIII influe-t-il sur les résultats ? Si oui, quel est le seuil limite pour que les échecs soient inférieurs aux réussites ? Existe-t-il une relation entre le temps de trajet et le nombre de mode de transports empruntés ? Si oui, de quelle façon influe-t-il sur les résultats ?

Afin d'apporter des réponse à ces interrogations, nous avons opter dans notre démarche, pour l'utilisation des Système d'Information Géographique (SIG). Les SIG recouvrent une grande variété de logiciels construits suivant des choix techniques différents, aux fonctionnalités et aux performances très diverses. Toutes ces technologies vont dans le même sens : celui d'une prise en compte toujours plus importante de la localisation dans la gestion ou l'analyse des phénomènes de la réalité. La puissance des SIG dans ce domaine, permet l'introduction de nouvelles catégories d'interrogations, notamment grâce à la combinaison du temps et de l'espace, offrant par-là, la possibilité d'élaborer des cartes distance/temps de la zone d'étude, soit dans notre cas la région d'Ile de France. Ainsi dans la deuxième partie de l'étude, cette approche a conduit à une mise en évidence de l'influence du facteur « éloignement géographique » sur la réussite et l'échec des étudiants de L1 de géographie. En dernière partie de l'étude, nous avons procédé à la délimitation de l'aire géographique de recrutement, qui consiste à rassembler les lycées d'origines des étudiants inscrits à PARIS VIII, et ayant réussi en L1 de géographie.

1. LICENCE DE GEOGRAPHIE A L'UNIVERSITE PARIS VIII



1.1. Présentation de l'université PARIS VIII

L'université de PARIS VIII, autrefois appelée « Université de Vincennes », est une université française, fondée le 1^{er} janvier 1969. Héritière du centre universitaire expérimental de Vincennes, elle deviendra une des importantes institutions parisiennes spécialisées dans les "Sciences de la Culture". Lors de son inauguration, elle totalise plus de 21 000 étudiants et près de 1.100 enseignants-chercheurs. [1]

En 1980, l'université est transférée à Saint-Denis, et devient alors connue sous le nom de « Université de Vincennes à Saint-Denis ». Le déménagement se fait contre la volonté des enseignants et des étudiants de l'université, qui parlent à l'époque de « démantèlement ». En 1998, les deux « rives » de la voie rapide qui traverse le campus sont reliées par un pont, abritant la nouvelle bibliothèque de Paris VIII. [1]

1.2. Situation géographique de PARIS VIII sur le plan de Saint Denis



Figure (1.1) : Plan de situation de l'université PARIS VIII

1.3. Spécificités de la licence de géographie de PARIS VIII :

Nombreux sont les atouts liés aux spécificités qui caractérisent la licence de géographie de PARIS VIII :

- Une géographie ancrée dans les problématiques contemporaines : développement, inégalités, environnement, mondialisation, dynamiques sociales, recomposition des espaces, migrations, aménagement des territoires, relations internationales, risques, expertise, communication...
- Une pédagogie cohérente et innovante qui associe étroitement les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques et les sorties de terrain (de la première année à la troisième année, L1 - L2 - L3), pour des groupes d'étudiants d'effectifs réduits.
- De multiples partenariats (collectivités locales, équipes de recherche, associations) qui traduisent les liens entre enseignement supérieur, recherche et professionnalisation...
- Une formation aux techniques numériques géographiques (géomatique, télédétection...), à l'audiovisuel, aux plans reliefs, aux enquêtes de terrain...[1]

2. ETUDE PREALABLE

L'étude préalable doit répondre à l'objectif de dimensionnement du projet. Elle doit conduire à cerner les enjeux de l'application à réaliser et déterminer les fonctionnalités attendues. Pour la mener à bien, on doit prendre en compte deux aspects :

- l'analyse de l'existant,
- l'analyse des besoins.

2.1. Analyse de l'existant

L'analyse de l'existant permet d'obtenir une description détaillée de la structuration des activités au sein du service OVE (Observatoire de la Vie des Etudiants). La description de ces activités servira à orienter et à guider le déroulement et la conduite de nos recherches. Ainsi, pour des raisons de fiabilité et d'objectivité dans notre analyse, nous nous baserons sur les travaux réalisés et les solutions adoptées dans les différents établissements et universités ayant fait l'objet d'une enquête de la part de l'OVE, source d'inspiration dans notre étude.

2.1.1. Le questionnaire

Pour remplir sa mission, l'OVE réalise tous les trois ans une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants. Cette enquête qui recueille chaque fois,

près de 25.000 réponses exploitables, aborde tous les aspects de la vie étudiante : La qualité et la permanence ou la régularité de ce dispositif d'observation, garantissent l'autonomie institutionnelle de l'OVE et son indépendance par rapport aux enjeux politiques dont les étudiants sont l'objet. Ce questionnaire a subi peu de modifications au cours des années, l'objectif étant de mesurer l'évolution des conditions de vie et d'en établir la chronique.

Bien qu'en partie inspirée des travaux menés par l'OVE, notre étude utilise cependant un questionnaire spécifique à la formation de L1 de géographie à PARIS VIII, et qui s'inscrit dans le cadre de l'enquête « réussite en L1 de géographie 2008-09 ». De ce fait, de nouvelles questions ont été introduites dans le but de cerner les paramètres liés aux échecs en L1 de géographie.

2.1.2. Enquêtes aux niveaux local et national sur l'Observatoire de la Vie des Etudiants

A travers ces enquêtes, il est en effet possible de comprendre la structure et l'organisation de l'Observatoire de la Vie des Etudiants. A cet effet, Internet s'est constitué comme un bon moyen de prospection, où les résultats de recherches sur l'OVE étaient abondants, et m'ont permis en tant qu'étudiant étranger en France, d'apprendre davantage sur les différentes institutions administratives qui composent et caractérisent ce pays. Ces recherches ont donc conduit aux éléments suivants :

- Un recensement des organismes à l'origine du développement des travaux de l'OVE, afin d'en comprendre les principales missions et le mode de fonctionnement.
- Une définition de l'OVE sur deux échelles, locale et nationale.

Un inventaire des principaux partenaires de l'OVE a ainsi été dressé pour pouvoir apprécier l'importance et l'utilité de l'OVE dans le milieu étudiantin. (Voir Annexe 1)

2.1.3. L'enquête "Réussite en Licence de Géographie (2008-09)"

Une enquête exhaustive a été réalisée auprès des étudiants de L1 de géographie à travers un recensement où des questionnaires ont été distribués lors de leur accueil et durant leur cursus de licence. Au cours de cette enquête, 88 questionnaires ont été réceptionnés. Ils ont été comparés à leurs enregistrements correspondants dans le serveur du département de licence lorsqu'il s'agissait de vérifier et de corriger certaines données communiquées par les étudiants

relatives à leurs identités et adresses. Il est à noter que sur les 88 étudiants enquêtés, 25 ont remis un questionnaire dûment complété. Par conséquent, seule une moitié des questions posées aux étudiants a pu être exploitée.

2.1.3.1. L'enquête par questionnaire

Un questionnaire est un document sur lequel sont notées les réponses ou les réactions d'un individu (l'enquêté). Il existe deux types de questionnaires :

- Les questionnaires d'administration directe : dans ce cas, la personne interrogée note elle-même ses réponses sur le questionnaire. La personne qui mène l'enquête (l'enquêteur) peut être ou non présente ; si elle est présente, elle peut éventuellement préciser le contenu d'une réponse si l'enquêté le demande. 
- Les questionnaires d'administration indirecte : dans ce cas, c'est l'enquêteur qui note les réponses que lui fournit le sujet. L'enquêteur est donc forcément présent.

L'administration indirecte permet d'obtenir les meilleurs résultats mais nécessite des moyens plus importants. Si le nombre de personnes interrogées est important, l'utilisation de l'administration directe est plus appropriée. [2] 

La définition de l'objet de l'enquête est une étape importante : elle permettra de donner une grande unité au questionnaire en évitant la dispersion des questions. L'ensemble des personnes à interroger « l'échantillon », est extrait d'une population plus large, « la population parent » appelée aussi « population de référence » ou « population mère ».

Pour rédiger le projet d'un questionnaire, il faut procéder de manière itérative en construisant une ébauche de plus en plus précise. [2]

Dans un premier temps, rassembler pêle-mêle et en langage de tous les jours toutes les questions que l'on souhaite poser et qui correspondent aux objectifs. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'on mettra cet ensemble de questions en forme pour constituer le questionnaire. Il existe différentes formes de questions :

- Les questions fermées : Les réponses sont fixées à l'avance et le sujet doit obligatoirement choisir parmi l'éventail qui lui est proposé. Les questions fermées

sont celles qui se prêtent le mieux au dépouillement et à l'analyse statistique. Les réponses étant prévues, il ne peut y avoir d'ambiguïté dans les réponses. Cependant le risque de ce type de question est de « dicter » la réponse de l'individu : celui-ci peut avoir tendance à choisir la réponse qui lui semble la plus conforme à l'attente des réalisateurs de l'enquête et non pas celle qui est la plus proche de ce qu'il pense. Les questions fermées ne peuvent ou ne doivent pas être employées pour recueillir des informations nuancées, correspondant à des attitudes profondes mais pour recueillir des caractéristiques objectives.

- Les questions semi-ouvertes : les principales réponses possibles sont prévues mais on laisse la possibilité d'ajouter des réponses libres. Les questions semi-ouvertes sont assez faciles à dépouiller dans la mesure où un grand nombre de réponses sont déjà prévues. Elles présentent le risque d'influencer la réaction de la personne interrogée, par la suggestion de réponses qui peuvent paraître soit plus habituelles, soit plus « convenables ».
- Les questions ouvertes : la réponse n'est pas prévue et la personne interrogée est libre de s'exprimer. On réserve à cet effet dans le questionnaire un emplacement suffisant. Les questions ouvertes doivent être utilisées lorsqu'on ne peut prévoir les réponses possibles. Il faut être très attentif quant à leur formulation. Elles doivent être explicites et ne doivent pas comporter de contresens. Elles sont très difficiles à dépouiller. 

Le questionnaire sur lequel s'est basée notre enquête utilise exclusivement des questions fermées et semi-ouvertes. [2]

2.1.3.2. Réalisation de l'enquête

Lors de la réalisation de l'enquête, il faut veiller à :

- Rassembler les questionnaires : les entreposer soigneusement et éventuellement les classer (par zone d'enquête, numéro d'ordre, etc.)
- Contrôler les questionnaires : dès leur rentrée, vérifier qu'ils sont correctement remplis. Les réponses sont-elles lisibles ? Le nombre de questions refusées n'est-il pas trop élevé ? [2]

2.1.3.3. Plan de dépouillement

Il s'agit de disposer des tableaux correspondants aux demandes de dépouillement énoncées par les réalisateurs de l'enquête. Ces demandes concernent en général des croisements de variables ou de caractères et donnent lieu à l'établissement de tableaux de contingence. Ce sont ces tableaux qui serviront à la rédaction du rapport de l'enquête. Le plan de dépouillement doit prévoir une exploitation maximale des données rassemblées par l'enquête. Toutefois, il ne faut pas oublier que toutes les possibilités de contingences (de croisements) ne sont pas nécessairement pertinentes. Les tableaux qui seront commentés dans le rapport d'enquête et qui sont dans le produit du plan de dépouillement adopté, doivent être les plus lisibles possibles. Un nombre d'entrées trop important peut rendre un tableau pratiquement inutilisable. [2] 

2.2. Analyse des besoins

Le rôle principal de cette phase, est de déterminer les fonctionnalités que doit comporter l'application à concevoir. En ce sens, les étapes envisagées pour la mise en oeuvre de notre application dans le cadre de l'enquête « **Réussite en L1 de géographie 2008-09** », s'organisent selon la chronologie suivante :

- Définition des objectifs
- Organisation des activités

2.2.1. Définition des objectifs

Ce travail doit permettre :

- d'une part, une meilleure appréhension des « échecs et des réussites » chez les futurs étudiants de L1 de géographie et ce, à travers une analyse complète des données recensées au cours de l'enquête (2008-2009).
- D'autre part, d'instaurer un périmètre selon lequel s'organiseraient les **Journées Portes Ouvertes** et les campagnes de présentation de Paris VIII, en se basant sur les origines lycéennes des étudiants ayant réussi en L1 de géographie à PARIS VIII.

2.2.2. Organisation des activités

Les activités à mener dans le cadre d'une enquête, sont directement liées aux objectifs à atteindre. Dans cette optique, il s'agira dans notre cas :

- D'exploiter et d'interpréter des données issues du questionnaire distribué aux étudiants pour l'enquête « **Réussite enquête en L1 de géographie 2008-09** ».
- de réaliser la base de données pour la gestion des informations recueillies dans les questionnaires.
- De représenter spatialement des données et des résultats obtenus au terme de l'enquête.

3. REALISATION DE LA BASE DE DONNEES " ETUDIANT "

L'objectif de ce chapitre est de détailler et développer les opérations nécessaires à la modélisation et à la structuration des données de l'enquête «**Réussites en L1 de géographie 2008-09**». Ces deux opérations sont du moins les plus importantes dans le processus de conception d'une base de données et consistent respectivement en :

- La représentation de l'environnement du thème étudié.
- L'organisation des données recueillies à l'aide d'une structure permettant le stockage, la manipulation et l'interrogation de ces données à travers l'application de requêtes informatiques.

L'étape conceptuelle, implique souvent les questions suivantes :

- *Quelles sont les classes de phénomènes qui seront représentées dans la base de données ?*
- *Par quels concepts représenter les phénomènes ?*
- *Par quelles données traduire chaque concept ? [3]*

Cette série de questions explique l'idée de systématiser l'étape conceptuelle par une démarche méthodologique.

3.1. Inventaire des données

Cette phase considère tous les documents susceptibles de fournir des informations concernant le domaine d'étude. Par ailleurs, elle s'exprime par la mise en place d'un inventaire exhaustif de la réalité, important dans la création de la base de données. Notre inventaire se compose des informations et éléments suivants :

- **Les entités :** Nom, Descriptions, Propriétés (taille, type, etc.).
- **Les associations :** Noms, Description, Propriétés (taille, type, etc.).

| Noms des Entités | Description |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projet | Objectif professionnel (but, ambition, programme...etc.) |
| Personne Recommandation | Cette entité concerne les personnes ayant recommandé l'inscription en L1 de géographie |
| Critère | Principal élément considéré pour évaluer, analyser et interpréter les réponses de choix des étudiants pour Paris VIII. |
| Inscription | Action d'inscrire sur une liste. Il s'agit de l'inscription en L1 de géographie |
| Etudiant | Personne qui suit des cours à l'université ou dans une grande école |
| Commune | Ensemble d'agglomérations constituées par voie administrative. C'est la plus petite et principale division administrative du territoire national. |
| Mtransport | Les modes de transport sont les moyens de locomotion terrestres disponibles, qu'ils soient publics ou privés, il s'agit de (Bus, Train, Métro, tramway, voiture, Vélo, marche à pied.....etc.) |
| Matière | Discipline scolaire enseignée |
| Lycée | Établissement d'enseignement du second cycle |

Tableau (3.1) : Liste des entités de la base de données "ETUDIANT"

| Noms des associations | Les entités associées | Les cardinalités |
|-----------------------|-------------------------------|------------------|
| Inscription_critère | Inscription et critère | (1, N); (1, N) |
| Etudiant_Projet | Etudiant et projet | (1, N); (1, N) |
| Etudiant_critère | Etudiant et critère | (1, N); (1, N) |
| Etudiant_matière | Etudiant et matière | (1, N); (1, N) |
| Etudiant_commune | Etudiant et Commune | (1, N); (1, N) |
| Etudiant_MTransport | Etudiant et mode de Transport | (1, N); (1, N) |

Tableau (3.2) : listes des associations de la base de données "ETUDIANT"

3.2. Structuration et modélisation des données

Généralement, le Modèle Conceptuel de Données (MCD) est un aperçu de la structure de la base de données à concevoir. En général on définit le modèle conceptuel comme la vue de la structure qu'on tente de modéliser dans la base de données [4]. L'analyse des données alphanumériques de la base de données "ETUDIANT" nous a amené à établir un MCD dans lequel les données sont traduites par des classes d'objets et de liens recueillis lors de l'inventaire, dans un schéma conceptuel selon le formalisme "**Entité-Association**" en respectant les règles suivantes :

- Regrouper les objets du monde réel en classe d'objets de nature identique.
- Toutes les entités doivent posséder un identifiant unique (clé primaire).
- Vérifier les contraintes d'intégrité fonctionnelle et la conformité des cardinalités.
- Tous les attributs doivent être élémentaires.
- Décrire les associations qui peuvent exister entre les différentes classes d'objets.

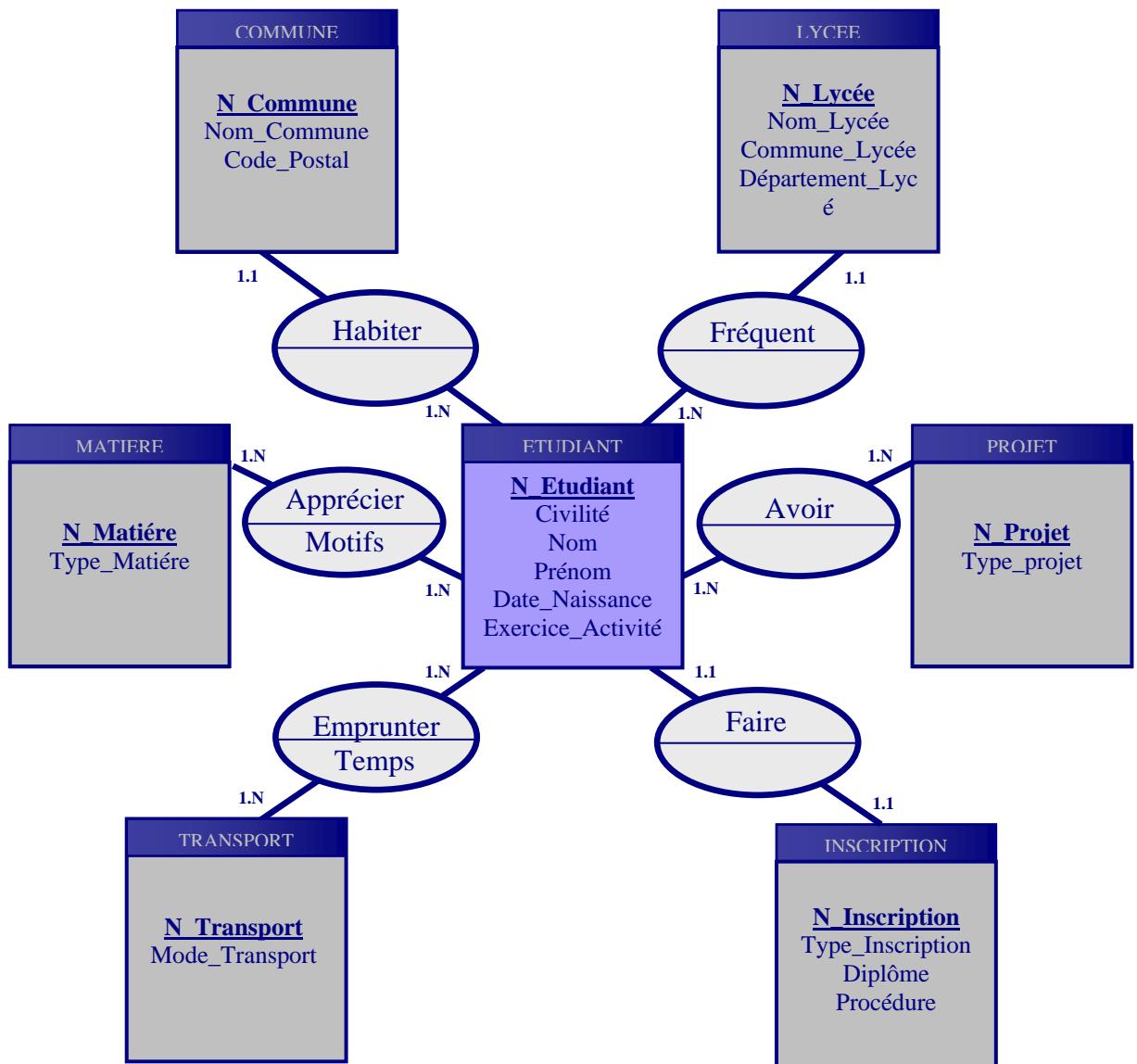


Figure (3.1) : Schéma conceptuel représentatif des entités de l'enquête (réussite des L1 de géographie 2008-09)

3.3. Implémentation du modèle de la base de données sous le SGBD Access

Le logiciel Microsoft Access est un système de gestion de base de données mis au point par la société américaine Microsoft. C'est un SGBD conçu pour les micro-ordinateurs supportés par le système d'exploitation Windows. Il est fondé sur le modèle relationnel utilisant ses concepts au moyen du SQL (Structured Query Language) qui permet la définition et la manipulation des données de façon non procédurale. Il présente une souplesse et une facilité considérable dans la gestion, la présentation et le partage des informations [5]

L'objectif de l'étape logique est de construire une structure de données qui montre les regroupements de données et leurs cheminements logiques. La transformation du Modèle

Conceptuel en Modèle Logique a été effectuée selon les principes des SGBD relationnels. Pour notre application nous avons utilisé le logiciel Microsoft Access.

La base de données relationnelle est implémentée sous forme de tables, liée par des relations.

La **figure (3.2)** illustre ce procédé.

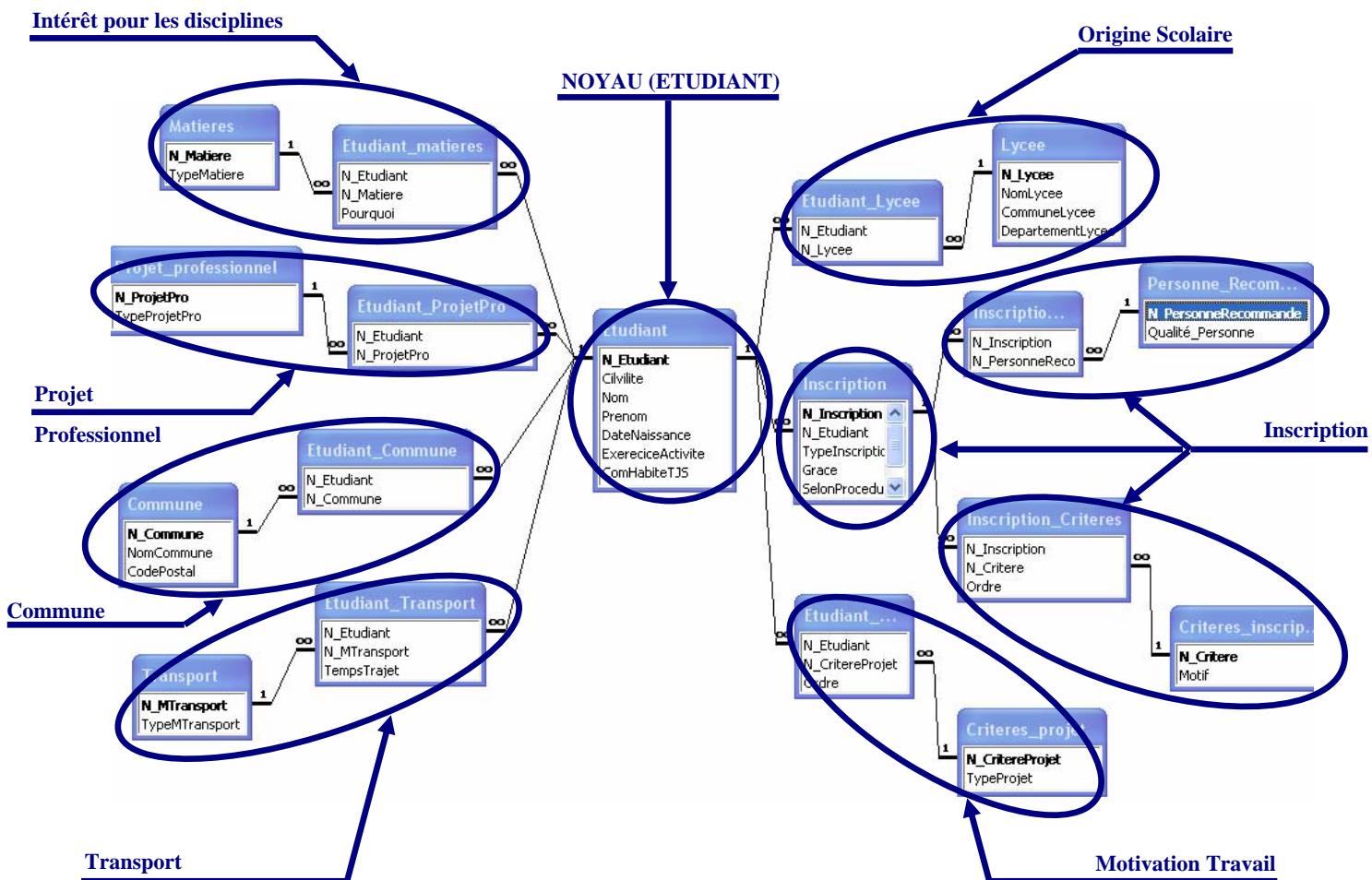


Figure (3.2) : Schéma représentatif des thèmes étudiés dans l'enquête (réussite en L1 de géographie 2008-09)

Pour une meilleure représentativité de l'environnement enquêté et une rapide accession aux informations retranscrites à partir des questionnaires vers la base de données, les tables et les entités ont été classées par thème et organisées autour de l'entité principal « **Etudiant** ». La **Figure (3.2)** montre la répartition des principaux thèmes rencontrés dans le cadre de l'enquête « **Réussite en L1 de Géographie 2008-09** » :

- Origines scolaires

- Inscriptions
- Motivations pour le travail
- Les modes de transport utilisés
- Les communes où sont domiciliés les étudiants
- Les projets professionnels des étudiants lors de leurs inscriptions à Paris VIII
- Intérêt des étudiants pour les matières enseignées l'année du bac, à travers les réponses données, correspondant à la question n°26.

4. INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE "REUSSITE EN L1 DE GEOGRAPHIE A PARIS VIII (2008-2009)"

Cette enquête fait le point sur les résultats des études (réussites, échec et abandon) en licence de géographie (2008-09). Elle met en évidence la diversité des situations selon des critères prédéfinis sur :

- Les moyens de transport utilisés pour se rendre sur les lieux d'enseignement.
- La durée de ces trajets.
- L'exercice d'une activité rémunérée.
- Les paramètres attractifs influant sur le choix des étudiants par rapport à l'université Paris VIII ainsi que l'établissement fréquenté avant le BAC et les relations vis à vis du corps enseignant,...etc.).

4.1. Modes de transports utilisés dans les trajets quotidiens entre les lieux de résidence et l'université Paris VIII

Nous remarquons sur le **Figure (4.1)** que le moyen de déplacement le plus utilisé chez les étudiants de L1 de géographie, reste les transports en commun. En effet, un grand pourcentage 79.6% a recours aux transports en commun, et seulement 15.9% d'entre eux combinent le transport individuel avec le transport collectif, alors que 4.6% déclarent utiliser la voiture dans leur trajet quotidien entre le lieu de résidence et Paris VIII.

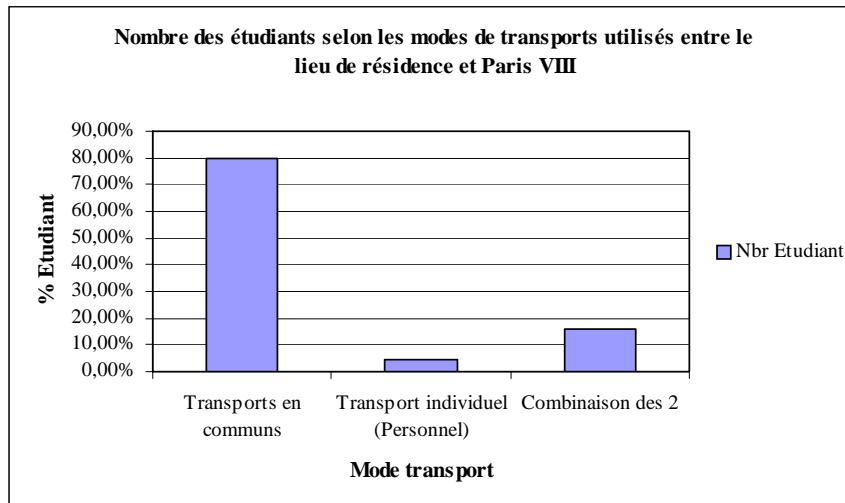


Figure (4.1) : Nombre d'étudiants selon les modes de transports utilisés entre le lieu de résidence et Paris VIII

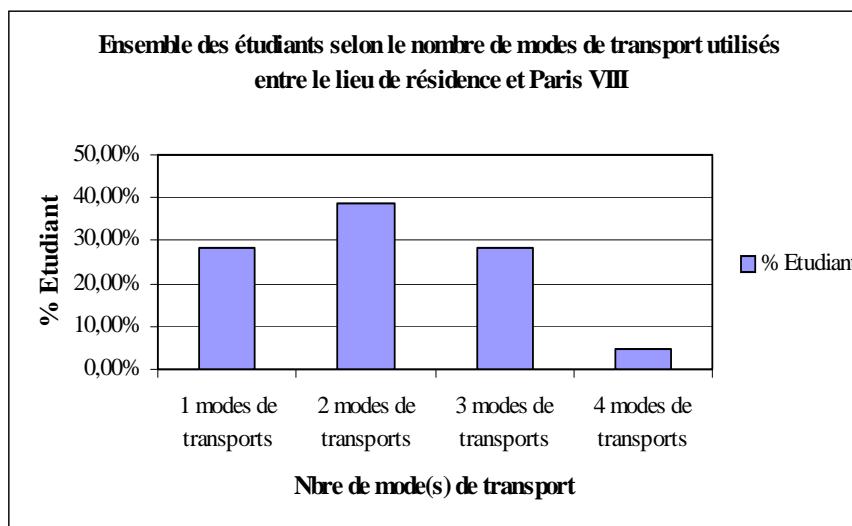


Figure (4.2) : Ensemble des étudiants selon le nombre de modes de transports entre le lieu de résidence et Paris VIII

Dans le **Figure (4.2)**, 28.2% des étudiants déclarent utiliser un seul mode de transport dans leur trajet quotidien vers Paris VIII. A s'intéresser de plus près à ce groupe d'étudiants, grâce au **Figure (4.2.1)**, nous constatons que 16.7% utilisent ou combinent la voiture avec un autre moyen de transport. La majorité d'entre eux 75% ont recours aux moyens de transport en commun, exclusivement le métro ou le bus. Une minorité se déplace à pied.

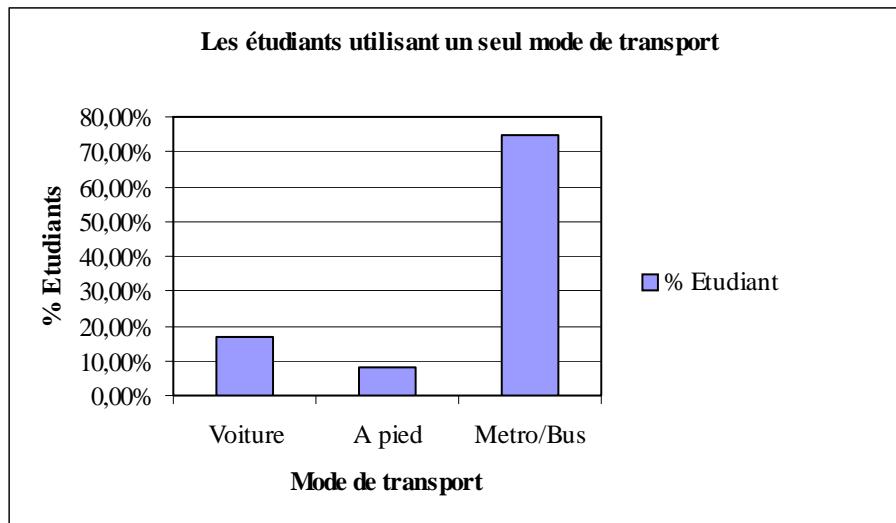


Figure (4.2.1) : Les étudiants utilisant un seul mode de transport

4.2. Evaluation du temps de trajet des étudiants entre le lieu de résidence et Paris VIII

Les durées déclarées dans l'enquête ont été regroupées en 4 tranches horaires de 30 minutes chacune [0, 30] ;] 30, 60] ;] 60, 90] ;] 90, 120]. Ce découpage horaire est justifié par le fait qu'un étudiant qui met plus de 30mn de trajet, arrive souvent en retard à l'université. En effet, selon l'OVE, plus le temps de trajet pour se rendre sur le lieu d'études est élevé, et plus les étudiants se trouvent dans l'impossibilité d'assister à certains enseignements : 3,8% quand le temps de trajet est inférieur à 30 minutes, contre 42,5% quand le temps de trajet est supérieur à 30 minutes. [6]

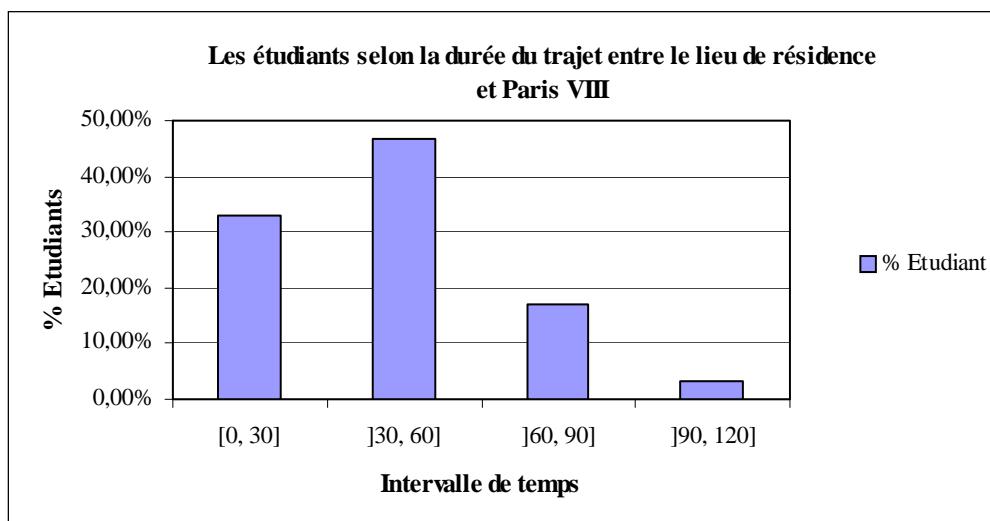


Figure (4.3) : Les étudiants selon la durée du trajet entre le lieu de résidence et Paris VIII

On constate sur le **Figure (4.3)** qu'une majeure partie des étudiants met moins d'une heure environ pour se rendre à Paris VIII. Une partie non négligeable soit 20,5% met de 1h à 2h pour la même destination.

En 2003, tous modes de locomotion confondus, l'OVE indiquait que sur le territoire national, 23,5% des étudiants mettent moins de 15 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études, 44,4% de 15 à 30 minutes, 24,2% de 31 minutes à une heure et 8% plus d'une heure. Le temps de trajet moyen pour un aller simple entre le domicile étudiant et l'endroit où se déroulent les cours est de 31 minutes. Le temps de trajet moyen est beaucoup plus élevé en région parisienne que dans le reste de la France : 44 minutes à Paris, et 46 minutes en banlieue, contre 27 dans les grandes villes de province. En région parisienne, 16,7% des étudiants mettent plus d'une heure pour se rendre dans leur établissement d'enseignement, contre 5,5% dans les grandes villes de province. [6]

4.3 Activité professionnelle exercée en parallèle des études

Sur l'ensemble des étudiants ayant participé à l'enquête, 40% déclarent exercer une activité en parallèle de leurs études, soit un étudiant sur deux environ.

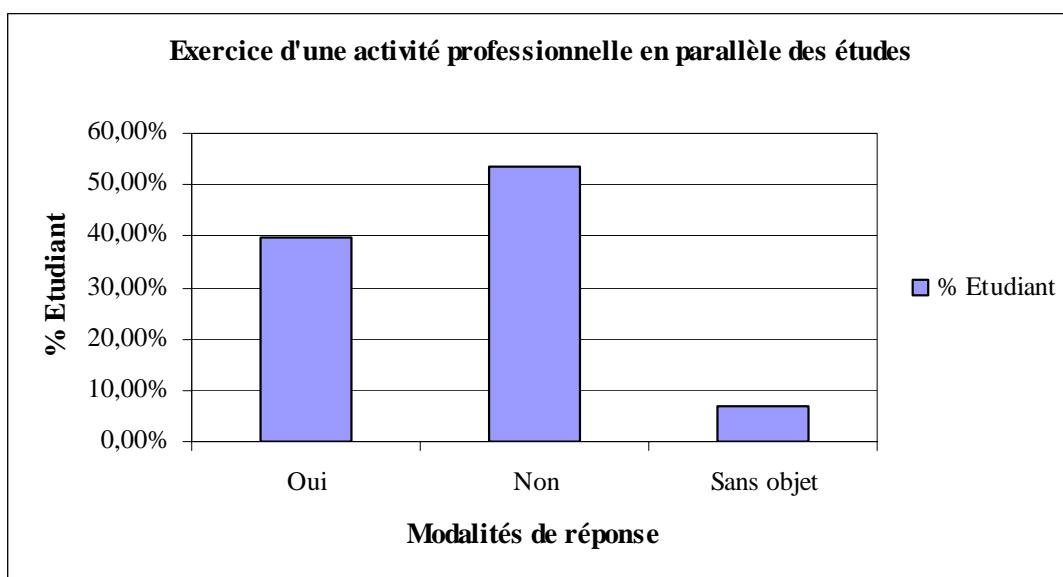


Figure (4.4) : Exercice d'une activité professionnelle en parallèle aux études

En France, selon les résultats des enquêtes à l'origine du rapport Eurostudent 2008, menées de 2004 à 2007, et l'enquête triennale de l'OVE « Condition de vie 2005-2006 », plus de 46% des étudiants déclarent exercer une activité rémunérée pendant leurs études. Parmi eux, 17% occupent un emploi en relation avec leur domaine d'étude. [7]

4.4. L'attractivité de l'université Paris VIII envers les étudiants

L'intérêt des étudiants pour Paris VIII fait lui aussi l'objet d'une étude. A cela, les motifs sont nombreux et leur influence agit accessoirement sur la vie des étudiants. L'effet réel d'attractivité a été analysé selon les deux paramètres suivants :

4.4.1. La vocation professionnelle influant le choix de PARIS VIII

Figure (4.5) : Extrait de la question N° 20

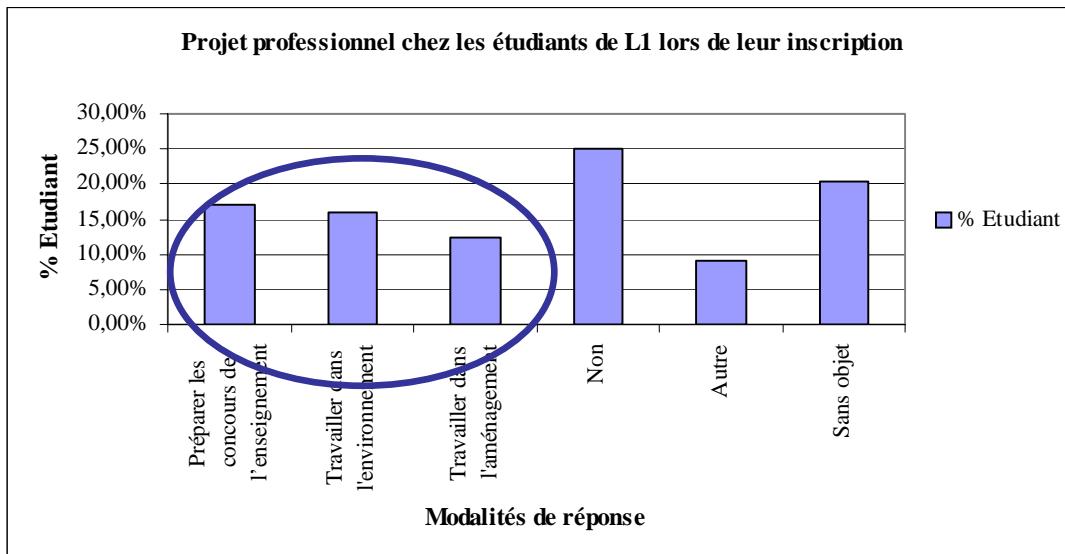


Figure (4.6) : Projet professionnel chez les étudiants de L1 lors de leur inscription

Le **Figure (4.6)** nous renseigne sur l'importance de la vocation professionnelle dans le choix des études. Un pourcentage de 45.5% d'étudiants (cerné en bleu) déclarent avoir un projet professionnel au moment de leur inscription en relation avec les domaines de la géographie (Enseignement, environnement et aménagement), contre 34% qui déclarent n'avoir aucune projection future dans la vie professionnelle.

4.4.2 Le degré de priorité dans le choix d'inscription à l'université Paris VIII

L'extrait sur la **Figure (4.7)** résume les modalités de réponse pour la question n°18. Elle illustre le choix des étudiants pour Paris VIII, classé par ordre de priorité.

| 18 Selon vous, quels sont les critères qui expliquent le mieux votre présence ici? | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------|------------------------|-------------------|
| La proximité | J'avais commencé une autre L1 et me suis réorienté | Les possibilités que cela m'offre après la licence | J'ai été refusé(e) ailleurs | Pour des enseignements non dispensés ailleurs | Les amis (frères, sœurs,...) déjà présentes | Je n'ai pas terminé ma L1 de géographie | Les spécificités de cette licence de géographie | Je n'ai pas cherché ailleurs | On vous l'a recommandé | Une réorientation |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 3 | | 1 | | 2 | | | | | | |
| | | | | | | 1 | | | | |
| 3 | | 8 | | 2 | | | | | | |

| 18 Selon vous, quels sont les critères qui expliquent le mieux votre présence ici? | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------|------------------------|-------------------|
| La proximité | J'avais commencé une autre L1 et me suis réorienté | Les possibilités que cela m'offre après la licence | J'ai été refusé(e) ailleurs | Pour des enseignements non dispensés ailleurs | Les amis (frères, sœurs,...) déjà présentes | Je n'ai pas terminé ma L1 de géographie | Les spécificités de cette licence de géographie | Je n'ai pas cherché ailleurs | On vous l'a recommandé | Une réorientation |
| 1 | | | | | | | | 3 | 2 | |
| 1 | 1 | 3 | | | | 2 | | 2 | | |
| 3 | | | 3 | | | | 2 | 2 | 1 | |
| | | | 1 | | | 1 | | 2 | | |
| 2 | | 1 | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | 2 | | | | |
| 1 | | 2 | | 2 | | | 3 | | 1 | |
| 1 | | 2 | | | | | 3 | | | |
| 2 | | | | | | | 1 | 1 | 3 | |
| 1 | | | | | | | 2 | | 2 | 3 |
| | | | | | | | 8 | | | |
| 2 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| 2 | | | | | | | | | 1 | |
| 1 | | | | | | | 1 | | 2 | |
| | | | | | | | | | | |
| 3 | | 2 | | | | | | | | |

Figure (4.7) : Extrait de la question N° 18

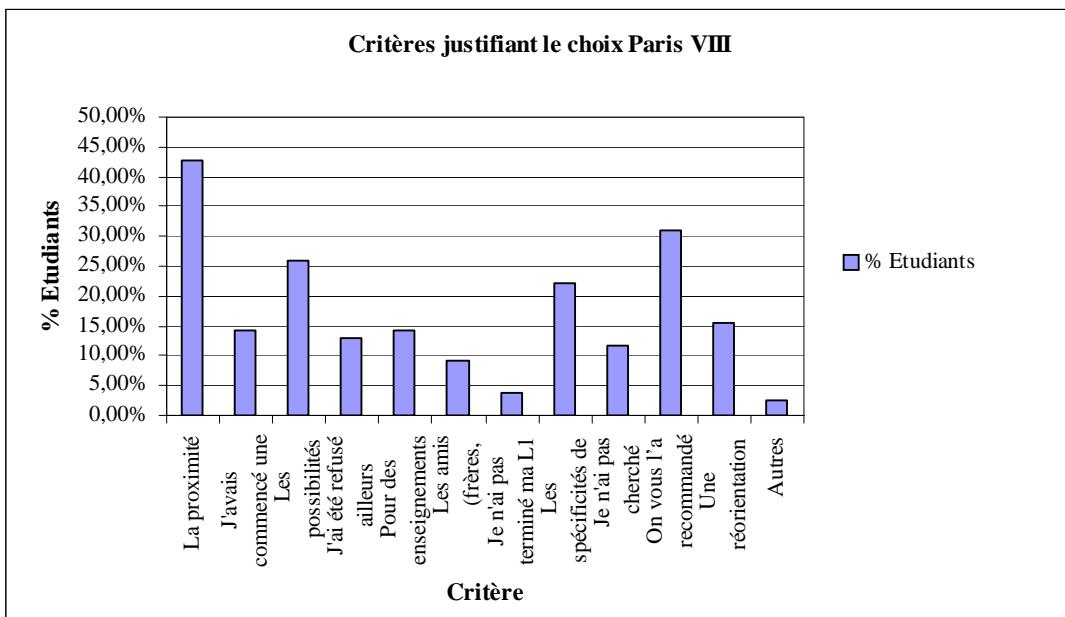


Figure (4.8) : Résultats selon les critères de choix de Paris VIII

A partir du **Figure (4.8)**, il est possible de connaître les raisons principales qui ont conduit les étudiants de L1 de géographie à s'inscrire à Paris VIII, en interprétant les résultats de réponse à la question n°18, relative aux critères de choix qui justifie au mieux la présence des étudiants à Paris VIII. Parmi ces réponses, environ 3 étudiants sur 7, soit un pourcentage de 42.8%, priorisent « la proximité », suivie de « la recommandation » par un tiers et ensuite « les possibilités qu'offre la licence de géographie ».

En raison du faible effectif d'étudiants participants à l'enquête et du nombre important de questionnaires non complétés, les tests de significativité (Khi 2) prévus pour vérifier la pertinence des croisements de variables nécessaires à l'élaboration des tableaux de contingences, n'ont pu être effectués.

En solution à ce problème, nous recommandons pour les enquêtes à venir, d'associer les questionnaires aux formulaires d'inscription, obligeant ainsi les étudiants à mieux prendre en charge l'enquête et le renseignement des questionnaires dont le contenu doit être complet et fiable.

5. REPRESENTATION SPATIALE DES RESULTATS DE L'ENQUETE (REUSSITES EN L1 DE GEOGRAPHIE 2008-09)

5.1. Présentation générale des Systèmes d'Information Géographique (SIG)

Depuis plus de vingt ans, le développement de l'informatique a entraîné des modifications importantes pour la géographie et la cartographie. La production de données s'est accélérée grâce à de nouvelles méthodes de collecte et d'acquisition.

Le traitement des données localisées s'est largement développé avec la saisie numérique des données graphiques, cartes et plans, avec les systèmes de gestion de bases de données (SGBD) et les capacités de stockage des systèmes informatiques. Enfin, de nombreux aspects de la cartographie ont été automatisés et les techniques de production complètement modifiées avec en corollaire, une accélération de la diffusion et de l'utilisation de données géographiques.

Un système d'information géographique (**SIG**) est avant tout un système de gestion de base de données capable de gérer des données localisées, et donc capable de les saisir, de les stocker, les extraire (et notamment sur des critères géographiques), de les interroger, de les analyser et enfin de les représenter et les cartographier. L'objectif affiché est essentiellement un objectif de synthèse permettant à la fois la gestion des données comme l'aide à la décision.

Si l'informatique a d'abord permis des progrès dans l'automatisation de la production cartographique, les SIG vont bien au-delà d'une simple fonction de stockage et de restitution graphique. Par leurs possibilités de modélisation et de gestion, par leurs fonctions d'analyse et d'interrogation, par les possibilités de mises en relation des objets les uns par rapport aux autres, par leurs capacités à stocker et traiter de gros volumes d'informations. Les SIG ont

profondément bouleversé les méthodes traditionnelles d'analyse et de gestion de l'espace. Grâce aux possibilités de modélisation et de calcul, l'informatique et les SIG n'ont pas seulement permis l'amélioration de techniques existantes, ils ont remis en cause bon nombre de concepts classiques de la géographie et renouvelés la dynamique de cette discipline. [4]

5.2. Apport de l'informatique pour la géographie et la cartographie

L'informatique intervient depuis plusieurs dizaines d'années dans beaucoup de domaines et, depuis plus de vingt ans, son développement a entraîné des modifications importantes pour la géographie et la cartographie. Parmi les secteurs qui nous intéressent, on peut citer la gestion de données, le stockage numérique, la statistique, de nouvelles formes d'expression et de communication. De plus, de nouveaux moyens d'acquisition de données se sont développés : la télédétection spatiale et le positionnement par satellite en sont les principaux exemples. [4]

L'originalité des SIG, c'est d'essayer de réunir toutes les nouvelles techniques de traitement de données localisées, tous les nouveaux moyens d'expression dans un seul et unique environnement, décuplant en cela l'efficacité de chaque domaine et permettant de nouvelles avancées conceptuelles, impossibles à concevoir dans la séparation des techniques : c'est donc aux fondements de la géographie qu'il faut retourner, pour ne pas conserver des limitations conceptuelles liées à des impossibilités techniques maintenant dépassées ou en passe de l'être. Cette remise en cause, cette renaissance conceptuelle ne peut être menée que dans le cadre des SIG, et c'est bien ce qui fait la force de ce courant, qui ne doit pas être conçu ou interprété uniquement sous l'aspect de l'avancée technique qu'il apporte. Il doit fournir aux géographes et aux informaticiens l'occasion de réfléchir de nouveau sur l'espace géographique, sur la manière de le concevoir, de le traiter et de le représenter. [3]

La saisie et la gestion de grandes bases de données sont maintenant les principaux problèmes théoriques et pratiques. Pour réaliser de telles bases de données, il faudra développer des méthodes de gestion et d'organisation de données de plus en plus efficaces. [4]

On a observé une importante avancée dans les techniques de gestion de données. Les systèmes de gestion à schéma relationnel sont plus performants, ils structurent l'information de façon plus rigoureuse. De nombreux efforts ont été entrepris pour étendre le modèle relationnel aux données géographiques. [4]

5.3. Logiciel Utilisés

5.3.1. Le logiciel ESRI ArcGIS 9.2

ArcGIS est une famille de logiciels développés par la compagnie ESRI (Environmental Systems Research Institute). Il peut être acquis sous différents produits soit ArcInfo, ArcEditor, ArcView et ArcReader. Ces différents produits utilisent les trois applications formant le cœur d'ArcGIS, soit :

ArcMap : permet de créer des cartes et faire des analyses spatiales.

ArcCatalog : permet de visualiser rapidement les jeux de données, d'effectuer la gestion des fichiers et de les décrire à l'aide de métadonnées.

ArcToolbox : permet d'effectuer des transferts de format et de projection. [8]

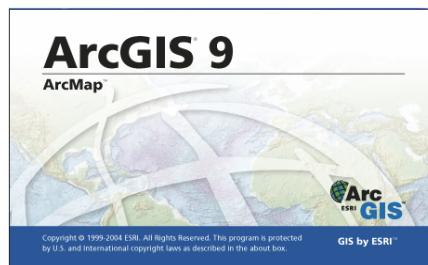


Figure (5.1) : Icône ArcGIS 9.2

Le tableau suivant résume les distinctions entre les différents produits **ArcGIS 9.2** :

| Produit ArcGIS Desktop | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ArcReader <ul style="list-style-type: none"> • Visualisation de carte • Impression de carte • Identification d'objet • Recherche, mesure et hyperlien | ArcView <ul style="list-style-type: none"> ArcReader + • Accès aux données • Cartographie • Personnalisation • Analyse Spatiale • Édition simple de données | ArcEditor <ul style="list-style-type: none"> ArcView + • Édition de Geodatabase • Topologie | ArcInfo <ul style="list-style-type: none"> ArcEditor + • Traitement avancé de données • Conversion de données pour Workstation |

Figure (5.2) : Distinctions entre les produits ArcGIS 9.2

Ses principales caractéristiques sont :

- La gestion des données géographiques sur PC.
- L'interrogation.
- Des opérations d'analyse spatiale.
- L'affichage des données sous forme de cartes, de tableaux ou de graphes.
- Création et personnalisation des applications à l'aide du langage de programmation VBA (Visual Basic Application). [8]

5.3.2. Le logiciel Microsoft Access

Nous avons opté pour ce logiciel comme SGBD pour les raisons suivantes :

- Le SGBD de ArcGis sous ArcView gère une structure en table unique, alors que le SGBD Access gère une structure en tables multiples. Cette dernière répond convenablement à la problématique des données sémantiques de la base de données "ETUDIANT", où la représentation géométrique sur ArcMap est le résultat de requête à partir de plusieurs tables.
- Par conséquent, entre le SGBD d'ArcGis sous ArcView et le SGBD Access, la solution qui a semblé la plus intéressante consiste à interroger les données sémantiques sur Access et à l'aide de l'assistant graphique d'ArcMap, créer les requêtes spatiales.

5.4. Analyse des facteurs de réussite d'échec et d'abandon

Le **Figure (5.3)** montre que chez les étudiants en L1 de géographie ayant réussi leur premier semestre, les critères les plus fréquents sont "La proximité", suivi des "Spécificités de cette licence de géographie". Chez les étudiants ayant échoué en L1, le pourcentage réservé au critère "Les spécificités de cette licence de géographie" est quasi nul. Ceci demeure très significatif, car l'attrait par la "proximité" est une chose courante, tandis que l'attrait par la vocation professionnelle, implique souvent un intérêt envers la formation dispensée.

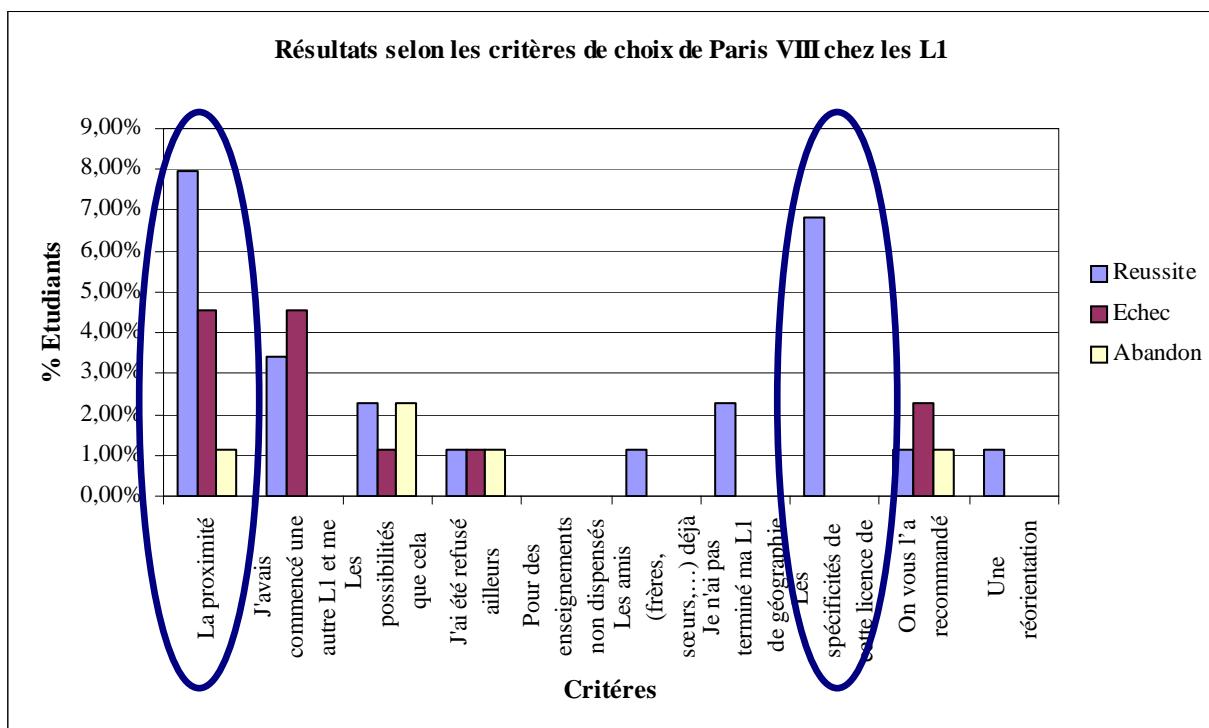


Figure (5.3) : Résultats selon les critères de choix de Paris VIII chez les L1 de géographie

Test de significativité (Khi2) :

| Calcul du Khi2 : | | Résultats | | | | | | Total Lignes |
|------------------|---------------------------|-----------|-------|---------|---|---|---|--------------|
| Critères | | Réussite | Echec | Abandon | | | | |
| | Proximité | 0,00 | 0,05 | 0,00 | - | - | - | 0,06 |
| | Les possibilités offertes | 1,04 | 0,52 | 1,37 | - | - | - | 2,93 |
| | Refusé ailleurs | 0,20 | 0,06 | 0,04 | - | - | - | 0,31 |
| | Les spécificités | 0,61 | 2,18 | 0,04 | - | - | - | 2,84 |
| | Recommandation | 0,23 | 0,25 | 0,01 | - | - | - | 0,49 |
| | Réorientation | 0,94 | 1,92 | 2,22 | - | - | - | 5,08 |
| | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Total colonnes | 3,02 | 4,99 | 3,69 | - | - | - | 11,70 |

Tableau (5.1) : Test de significativité (méthode de Khi2)

Dans le but de vérifier l'influence des « critères de choix de PARIS VIII » sur les résultats des étudiants de L1 de géographie, nous avons opté dans notre étude pour l'application du « test de Khi2 » sur les résultats de réponse correspondant à la question n°18 du questionnaire. Ainsi pour un seuil de significativité de "0.05" et un Degré De Liberté (DDL)="10", le seuil critique est de "18.3070". Notre Khi2 calculé qui caractérise la relation entre les variables "Critères" et "Résultats" est de "11.70" < "18.3070". Ceci implique l'acceptation de l'hypothèse nulle (H_0) qui voudrait que la différence entre les résultats pour chacun des critères de choix de PARIS VIII, ne soit pas significative. Nous conclurons alors :

- Que les critères de choix de PARIS VIII influencent les résultats du semestre 1 (Test de Khi2)
- Que les réussites sont globalement supérieures aux échecs (tableau des pourcentages en lignes annexe 3)
- Que les étudiants ayant répondu par "LA PROXIMITE" ou par "LES SPECIFICITES DE LA L1" réussissent d'une manière très élevée (tableau des pourcentages en lignes annexe 3)
- Que les étudiants ayant répondu par "LA PROXIMITE" ou par "LES SPECIFICITES DE LA L1", contribuent d'une façon très importante aux réussites (tableau des pourcentages en colonnes annexe 3)

- Que les étudiants ayant répondu par "LES SPECIFICITES DE LA L1" ne contribuent quasiment pas aux échecs (tableau des pourcentages en colonnes annexe 3)
- Que la réponse la plus donnée est la « PROXIMITE » (tableau des pourcentages en colonnes annexe 3)
- Que les étudiants ayant répondu par « REORIENTATION » et « J'AVAIS COMMENCE UNE AUTRE L1 ET ME SUIS REORIENTE » contribuent le plus aux échecs (tableau des pourcentages en colonnes annexe 3)

5.4.1. Carte Distance/Temps des communes par rapport à l'université Paris VIII

Le temps et l'espace sont les deux principales caractéristiques qui définissent la mobilité. La mobilité géographique abordée ici concerne la mobilité de formation des étudiants caractérisée par une inscription dans un établissement localisé dans une université différente de celle de l'origine de leurs lieux de résidence. Par conséquent, la question qui peut être posée est : « la proximité a t-elle une influence manifeste sur les résultats, réussites, échecs et abandons ? »

Avec la carte distance/Temps de la région de l'Ile de France, représentant les variations et les diverses combinaisons des critères temps et distance, il est possible de mettre en évidence une analyse des facteurs liés aux réussites et échecs des étudiant de L1 de géographie.

Les coordonnées géographiques dans le système de projection spatiale **Lambert II**, les codes postaux et les noms des communes, ainsi que le temps de parcours du trajet entre la commune de résidence et l'université Paris VIII des étudiants de L1 de géographie ont permis le calcul des paramètres nécessaires pour la réalisation de la carte isochrone **distance/temps**.

| Villes2_1 Données | | | | | |
|-------------------|-------------|------------|------------|--------------|-------|
| ID | Nom | CodePostal | X | Y | Temps |
| 1 | Paris Ier | 75 001 | 601 045,89 | 2 429 346,97 | 30 |
| 2 | Paris X Ar | 75 010 | 601 952,8 | 2 430 387,59 | 40 |
| 3 | Paris XI A | 75 011 | 603 585,96 | 2 428 687,86 | 60 |
| 4 | Paris XII | 75 012 | 603 990,27 | 2 426 529,41 | 60 |
| 5 | Paris XIV | 75 014 | 599 432,78 | 2 425 536,98 | 45 |
| 6 | Paris XV A | 75 015 | 597 198,6 | 2 426 984,36 | 40 |
| 7 | Paris XVII | 75 017 | 597 938,7 | 2 431 485,83 | 45 |
| 8 | Paris XVII | 75 018 | 600 547,75 | 2 431 939,29 | 33 |
| 9 | Paris XIX | 75 019 | 604 346 | 2 430 750,08 | 45 |
| 10 | Paris XX A | 75 020 | 604 319,42 | 2 429 645,19 | 52 |
| 11 | Nanterre-I | 77 330 | 641 896,08 | 2 435 685,29 | 60 |
| 12 | Bussy-Saint | 77 600 | 626 660,53 | 2 426 844,82 | 90 |
| 13 | Evry | 91 000 | 607 899,88 | 2 403 815,96 | 62 |
| 14 | Saint-Mich | 91 240 | 598 274,61 | 2 404 503,59 | 90 |
| 15 | Nanterre | 92 000 | 590 716,6 | 2 432 160,86 | 60 |
| 16 | Boulogne-B | 92 100 | 593 166,39 | 2 426 513,14 | 80 |
| 17 | Neuilly-su | 92 200 | 595 258,4 | 2 431 919,24 | 120 |
| 18 | Malakoff | 92 240 | 596 993,64 | 2 423 973,87 | 50 |
| 19 | Villeneuve | 92 390 | 599 505,3 | 2 437 076,49 | 30 |
| 20 | Asnières-s | 92 600 | 596 045,13 | 2 434 600,69 | 45 |
| 21 | Bobigny | 93 000 | 607 814,42 | 2 434 086,69 | 45 |
| 22 | La Courneu | 93 120 | 605 224,51 | 2 436 300,41 | 27 |
| 23 | Bondy | 93 140 | 610 224,92 | 2 433 619,42 | 60 |
| 24 | Saint-Deni | 93 200 | 601 483,65 | 2 430 610,32 | 0 |
| 25 | Gagny | 93 220 | 614 611,36 | 2 431 500,15 | 60 |
| 26 | Romainvill | 93 230 | 607 701,88 | 2 431 084,96 | 60 |
| 27 | Stains | 93 240 | 602 985,74 | 2 439 118,89 | 17 |
| 28 | Les Lilas | 93 260 | 606 457,25 | 2 431 083,7 | 75 |
| 29 | Tremblay-e | 93 290 | 616 202,01 | 2 442 510,89 | 70 |

Tableau (5.2): Tableau récapitulatif des données nécessaires à la réalisation de la carte isochrone Distance/Temps (temps en mn)

La carte isochrone a servi à une représentation géographie du temps de parcours des étudiants de L1 de géographie entre leur lieu de résidence et l'université PARIS VIII. Grâce aux intervalles de temps établis dans l'enquête et au géoréférencement des communes de résidence des étudiants enquêtés, nous avons pu obtenir des zones géographiques pour chaque intervalle de temps, offrant ainsi la possibilité de visualiser sur le fond de carte d'Ile-de-France, la répartition géographique des lieux de résidence des étudiants en fonction du temps de parcours. **Figure (5.1)**

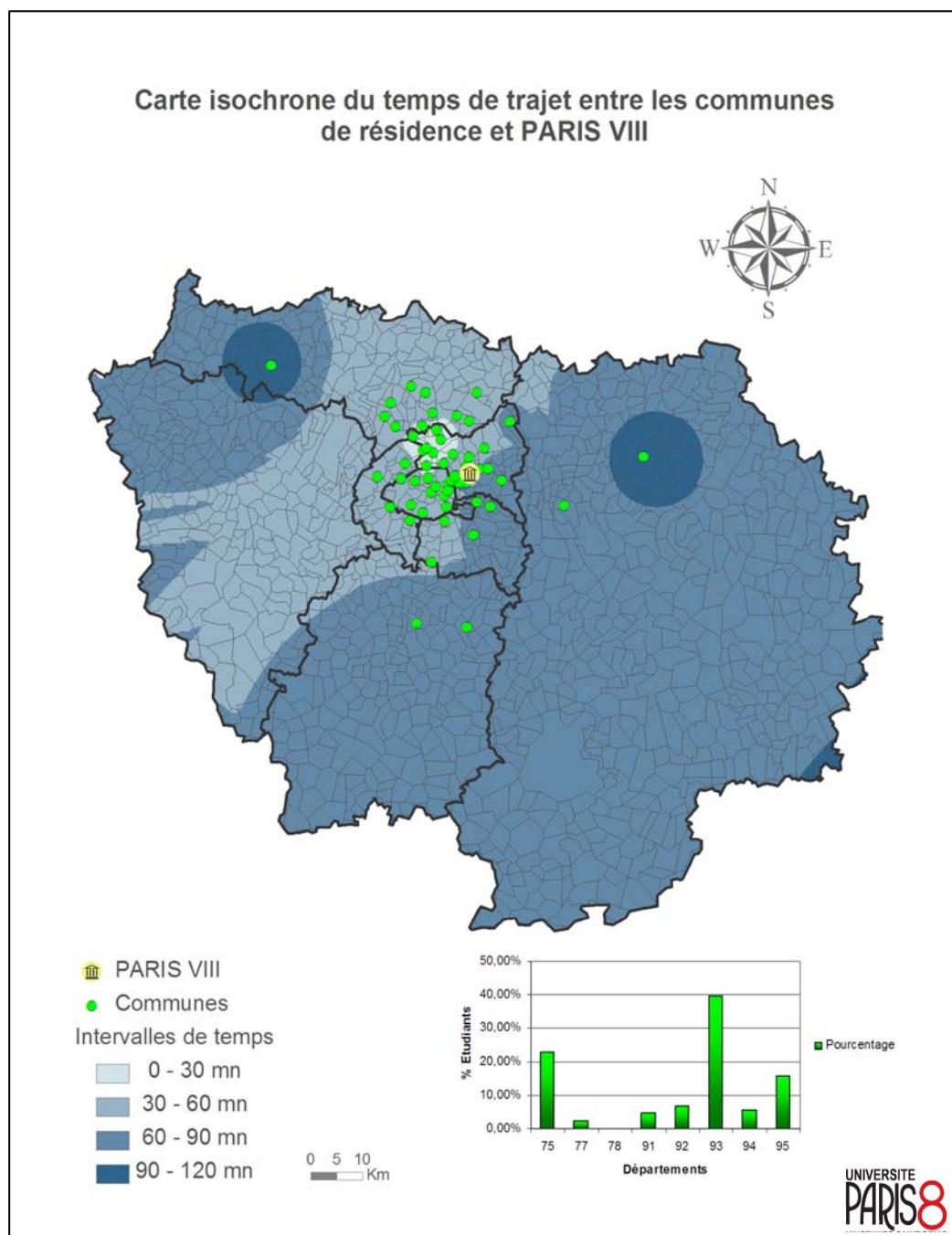


Figure (5.4) : Carte isochrone du temps du parcourt du trajet entre les communes de résidence et Paris VIII

Dans la **Figure (5.4)**, le nombre de communes est d'autant plus important que le temps d'accès à l'université est inférieur à 1h, preuve que l'éloignement géographique soit un paramètre influant dans le choix de l'université PARIS VIII chez les L1 de géographie. Cette affirmation se trouve étayée par le taux élevé d'étudiants qui correspond à la tranche de temps [0mn-60mn], et qui équivaut à 84,1%. Toutefois, cette limite temporelle n'a pas la même signification d'un étudiant à l'autre. Pour une analyse plus objective, il est nécessaire de considérer en plus de la distance et du temps, les modes de transports utilisés pour un même parcours.

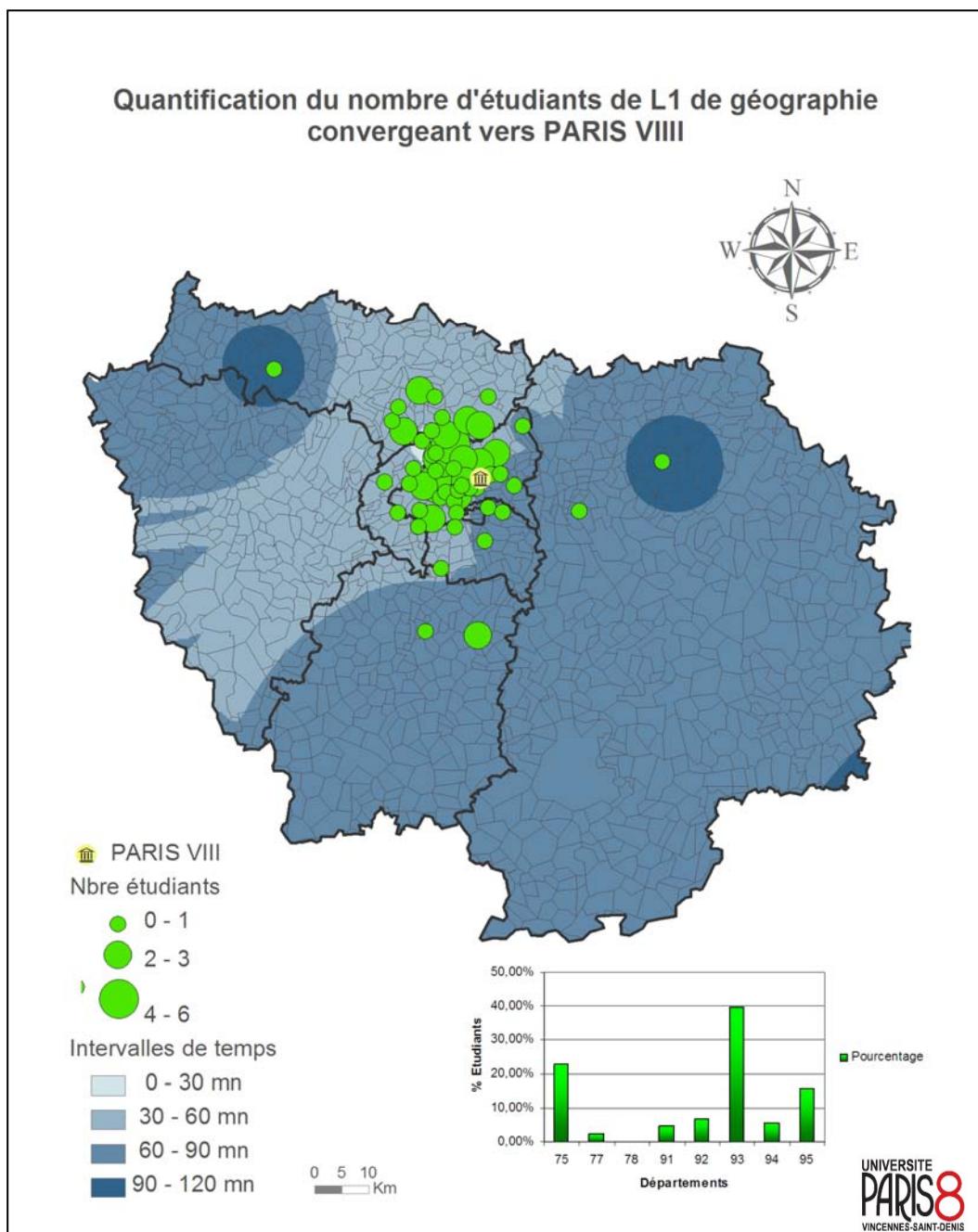


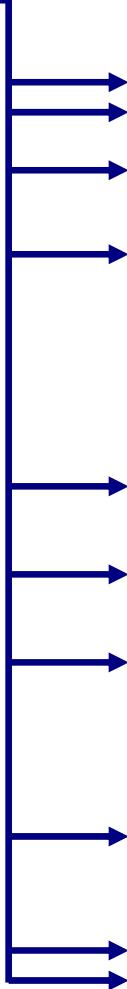
Figure (5.5) : Quantification du nombre d'étudiants convergeant vers PARIS VIII

Mémoire de Master 1 "Représentation spatiale des facteurs de réussite en L1 de géographie à Paris 8 (2008-2009) a l'aide d'un SIG"

La **Figure (5.5)** représente la densité des étudiants par commune de résidence, où le maximum est enregistré dans les communes situées à moins de 1h de temps du pôle PARIS VIII, avec le plus souvent, une densité allant de 4 à 6 étudiants par commune. La **Figure (5.6)** montre les communes dont la densité est comprise entre 3 et 6 étudiants/commune.

Nombre important d'étudiants

N >3 Etudiants/Communes



| COMMUNE | CODE POSTAL |
|--------------------|-------------|
| Paris Ier | 75001 |
| Paris X Ar | 75010 |
| Paris XI A | 75011 |
| Paris XII | 75012 |
| Paris XIV | 75014 |
| Paris XV A | 75015 |
| Paris XVII | 75017 |
| Paris XVII | 75018 |
| Paris XIX | 75019 |
| Paris XX A | 75020 |
| Nanteuil-l | 77330 |
| Bussy-Saint | 77600 |
| Evry | 91000 |
| Saint-Michel | 91240 |
| Nanterre | 92000 |
| Boulogne-B | 92100 |
| Neuilly-su | 92200 |
| Malakoff | 92240 |
| Villeneuve | 92390 |
| Asnières-s | 92600 |
| Bobigny | 93000 |
| La Courneu | 93120 |
| Bondy | 93140 |
| Saint-Denis | 93200 |
| Gagny | 93220 |
| Romainville | 93230 |
| Stains | 93240 |
| Les Lilas | 93260 |
| Tremblay-en-france | 93290 |
| Aubervilliers | 93300 |
| Le Pré-Saint | 93310 |
| Les Courno | 93320 |
| Pierrefitte | 93380 |
| Saint-Ouen | 93400 |
| L'Ile-Saint | 93450 |
| Pantin | 93500 |
| Aulnay-sous-bois | 93600 |
| Drancy | 93700 |
| Épinay-sur | 93800 |
| Créteil | 94000 |
| Fontenay-s | 94120 |
| Rungis | 94150 |
| Le Perreux | 94170 |
| Ivry-sur-S | 94200 |
| Sannois | 95110 |
| Franconville | 95130 |
| Deuil-la-B | 95170 |
| Goussainville | 95190 |
| Saint-Leu- | 95320 |
| Domont | 95330 |
| Saint-Brie | 95350 |
| Arnouville | 95400 |
| Vigny | 95450 |
| Gonesse | 95500 |
| Bouffémont | 95570 |

Figure (5.6): Communes dont la densité est supérieure à 3 étudiants/commune

5.4.2. Evaluation des Réussites, Echecs, Abandons et Annulation selon la durée du trajet et l'éloignement géographique

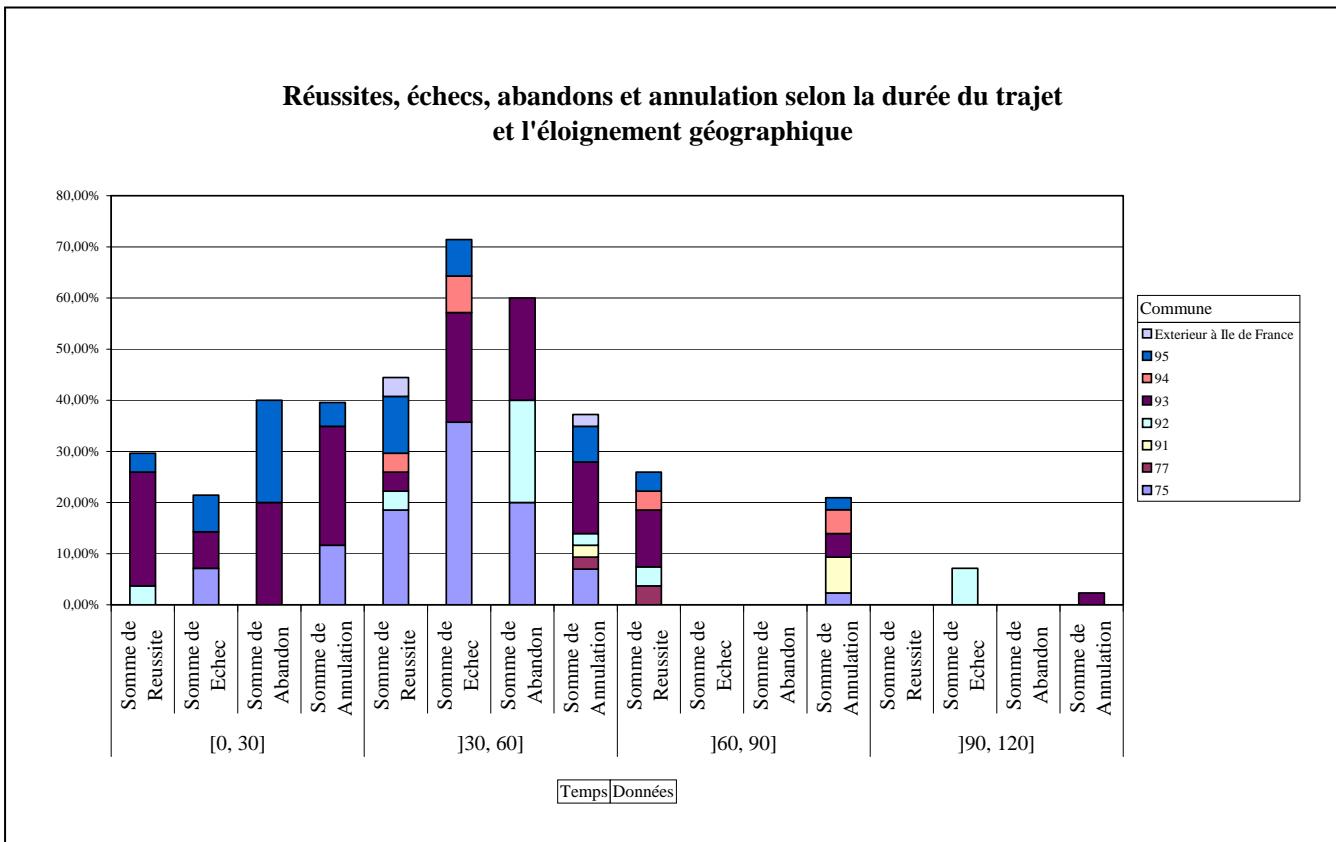


Figure (5.7) : Réussites, échecs, abandons et annulations selon la durée du trajet et l'éloignement géographique

La **Figure (5.7)** illustre les résultats des réussites, échecs, abandons et annulations d'inscription. L'obtention de ces résultats a nécessité la combinaison de deux paramètres à savoir :

- L'éloignement en fonction de la situation géographique de toutes les communes dans « Ile de France », et quelques communes en dehors d' « Ile de France »
- La durée du trajet, exprimée en minutes. Les tranches horaires sont [0,30] ;]30,60] ;]60,90] ;]90,120]

En nous limitant uniquement aux réussites et aux échecs chez les étudiants résidant en « Ile de France », nous remarquons que le pourcentage d'échecs augmente proportionnellement à la durée du trajet entre le lieu de résidence et Paris VIII.

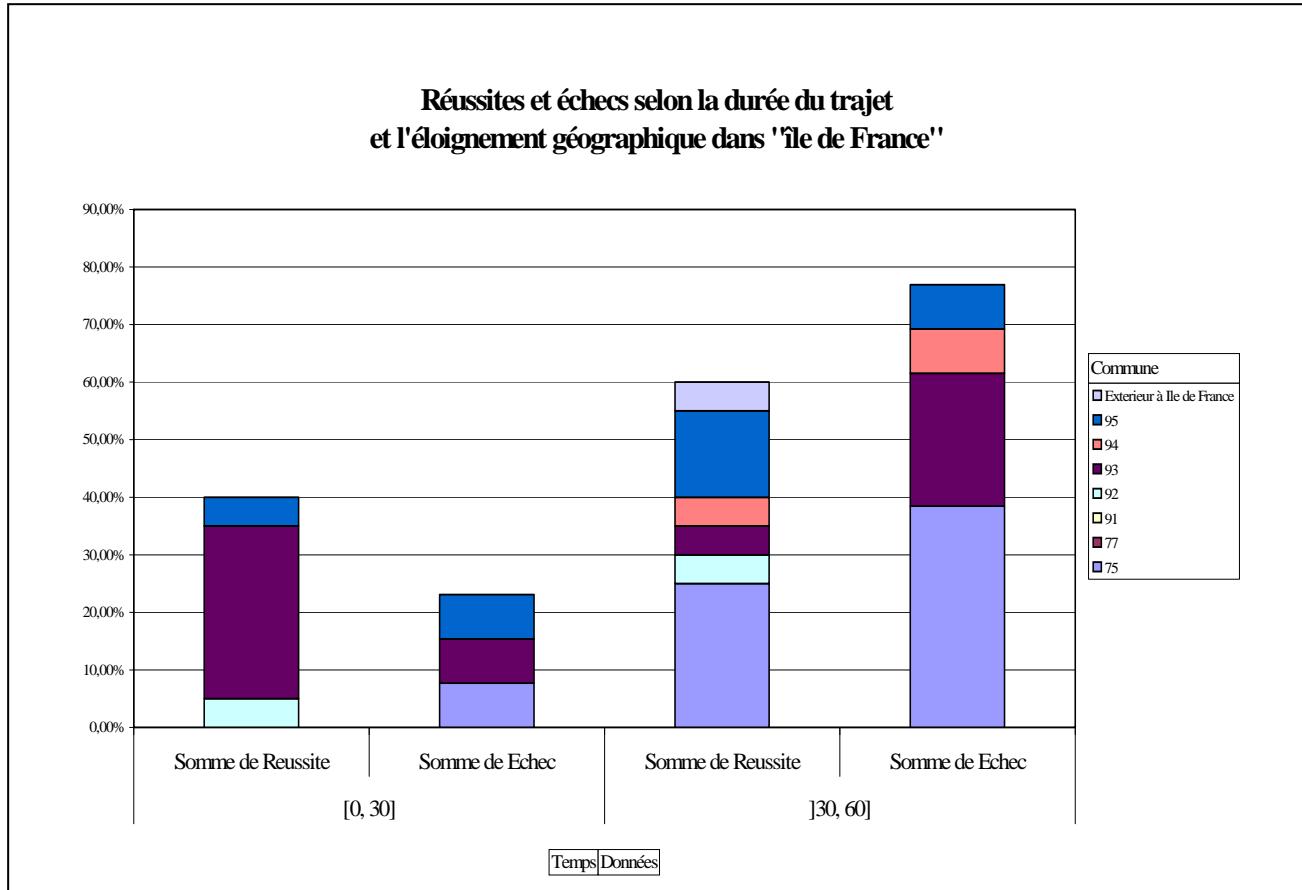


Figure (5.8) : Réussite et échecs selon la durée du trajet et l'éloignement géographique dans « Ile de France »

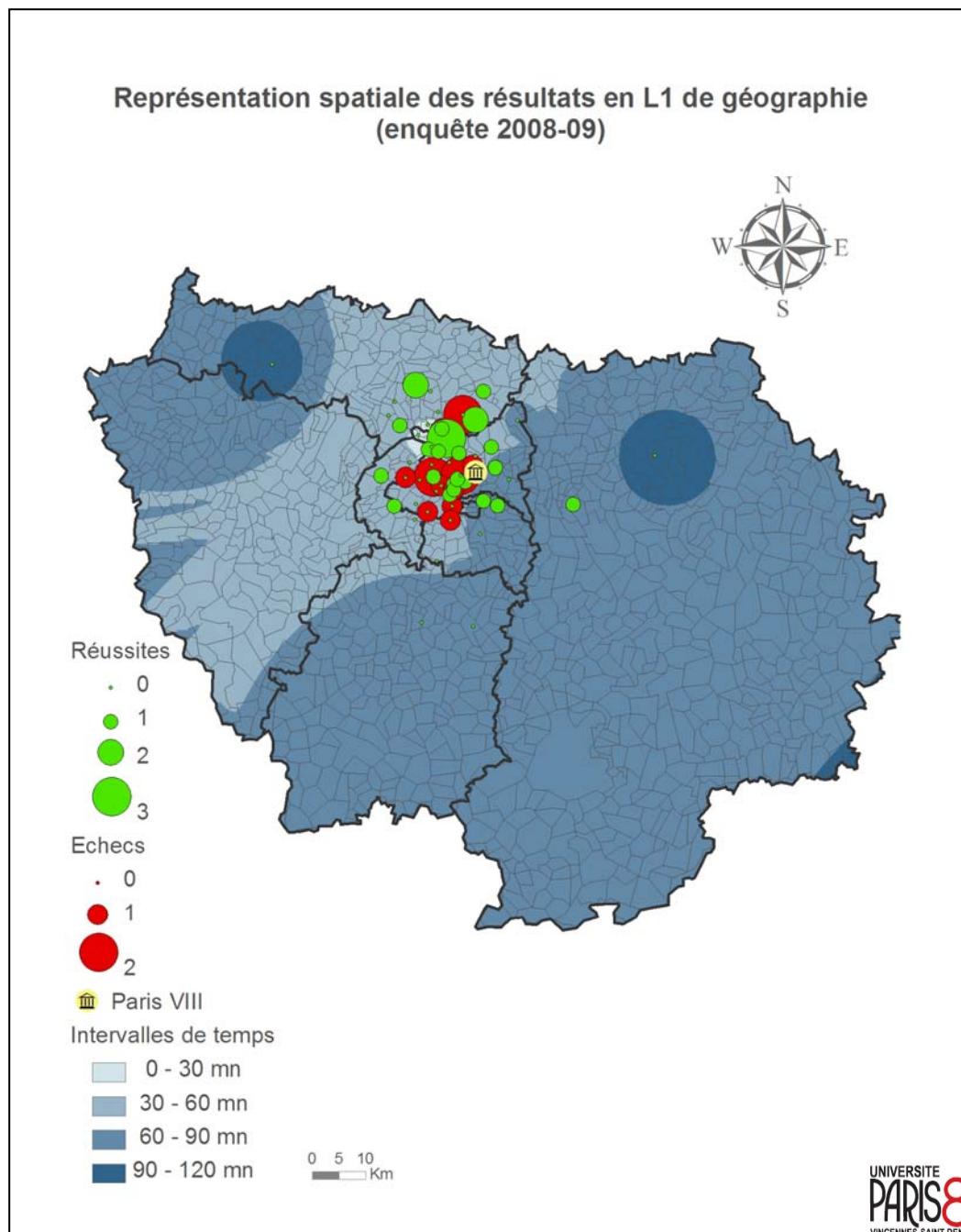


Figure (5.9) : Représentation spatiale des résultats en L1 de géographie (enquête 2008-09)

Chez les étudiants domiciliés en Seine-Saint-Denis (93), c.-à-d. les communes les plus proches de Paris VIII, la tendance ne change pas, sachant que pour le temps de trajet le plus court [0, 30] mn, le pourcentage de réussites est de 85,7% et le pourcentage d'échecs de 25.

Pour l'intervalle de temps]30, 60]mn, le pourcentage de réussites est de 14,3%, alors que le

Mémoire de Master 1 "Représentation spatiale des facteurs de réussite en L1 de géographie à Paris 8 (2008-2009) à l'aide d'un SIG"

pourcentage d'échecs est en hausse 75%. Il aura donc suffi de 30mn de plus en moyenne dans le parcours habituel pour que certains étudiants soient victimes d'échecs ou d'abandons.

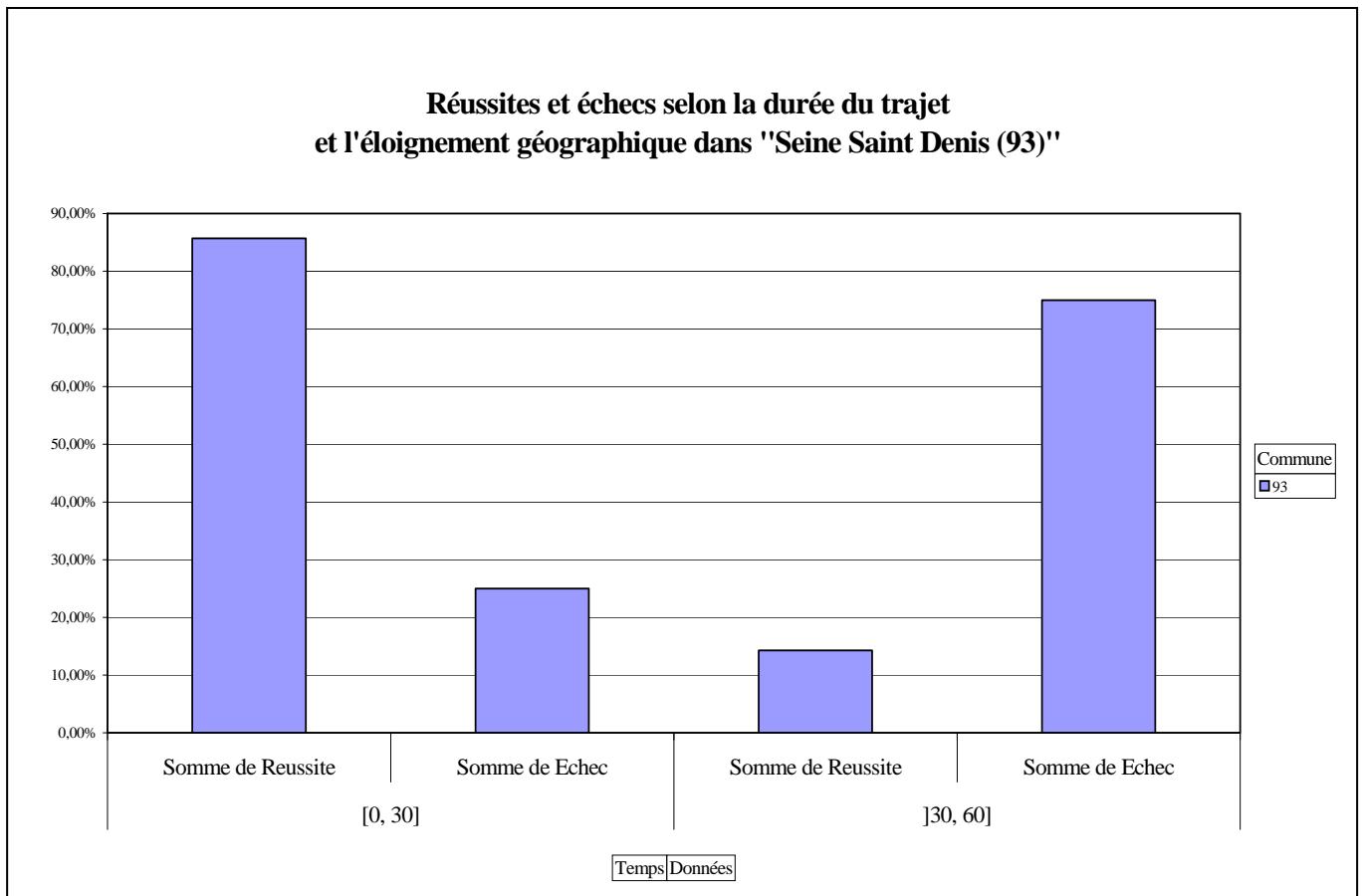


Figure (5.10) : Réussites et échecs selon la durée du trajet et l'éloignement géographique dans « Seine Saint-Denis (93) »

Ces échecs et abandons enregistrés se justifient par :

- La non attractivité des spécificités de la licence de géographie envers ce groupe d'étudiants, car la plupart ayant répondu « J'ai été refusé ailleurs » ou « A cause de la proximité » à la question « Selon quels critères expliquez-vous le mieux votre présence à Paris VIII » et non pas par des réponses relatives aux spécificités de la licence de géographie. Donc, aucune vocation professionnelle n'a été à l'origine de leur choix.
- L'insuffisance du temps consacré aux études, car la majorité soit 75% de ce groupe d'étudiants, exerce une activité professionnelle qui leur prend en moyenne 25h par semaine.
- La difficulté par rapport à la langue française est très ressentie par ce groupe d'étudiants.

Les réussites quant à elles sont justifiées par :

- Une attractivité envers les spécificités de la licence de géographie avec à chaque fois des perspectives de projet professionnel sur l'aménagement du territoire et l'environnement

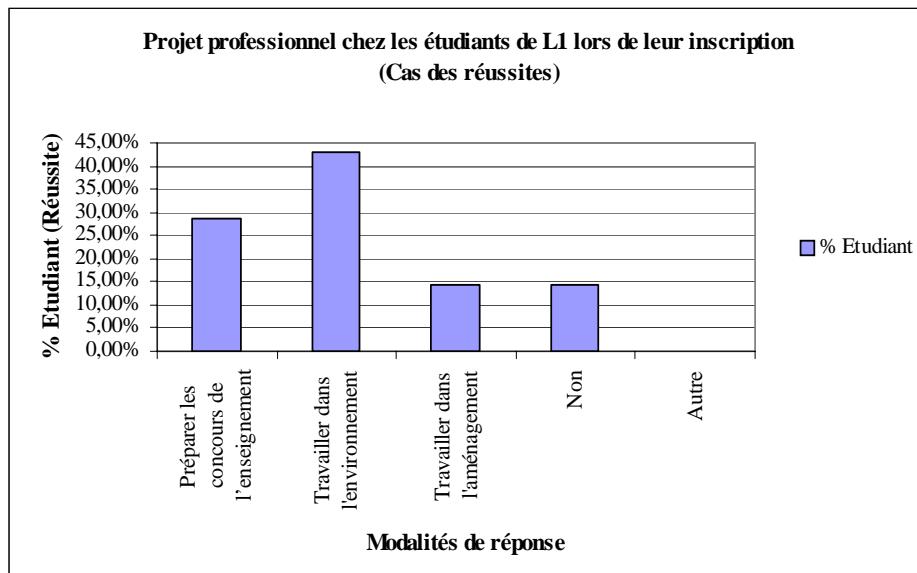


Figure (5.11) : Projet professionnel chez les étudiants de L1 lors de leur inscription (Cas des réussites)

- Une disponibilité totale aux études avec une limitation dans le temps de travail (pas plus de 13 heures) chez les étudiants exerçant une activité professionnelle en parallèle de leurs études.
- Une maîtrise de la langue française est ressentie comme un facteur favorable, mettant en évidence la facilité, la transmission et l'assimilation des enseignements.

5.4.3. Synthèse

En conclusion de cette analyse, il ressort d'une part que l'éloignement et la durée du trajet exercent une influence sur les résultats de réussites et d'échecs des étudiants. Cependant, ils peuvent être surmontés quand il existe un choix guidé par une vocation professionnelle et une disponibilité partielle mais importante réservée uniquement aux études.

5.5. Aire de recrutement de l'université Paris VIII pour les L1 de géographie

L'aire géographique de recrutement des nouveaux bacheliers est mesurée par la commune d'obtention du baccalauréat. On peut le qualifier de recrutement de proximité pour l'entrée en premier cycle.

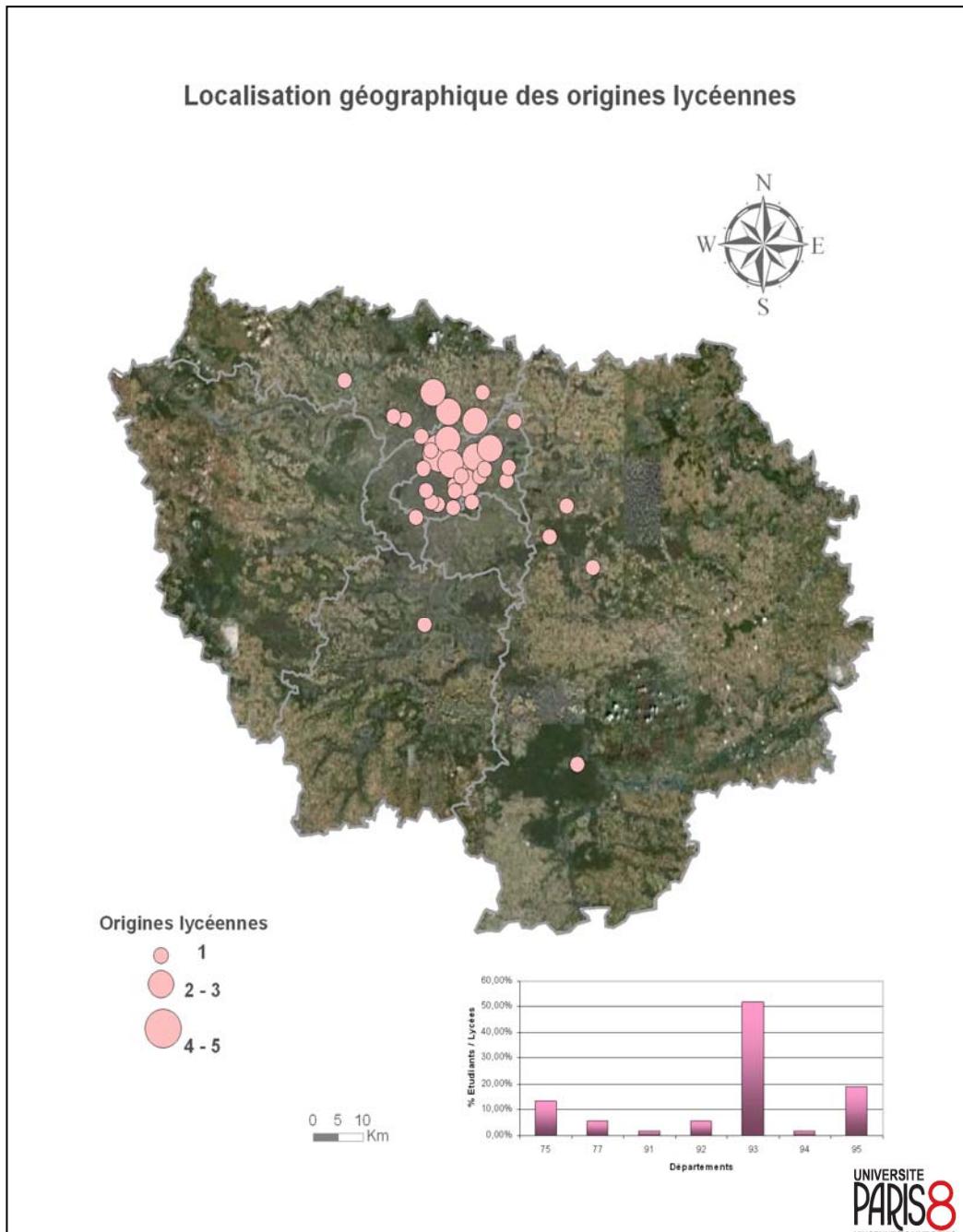


Figure (5.12): Localisation géographique des origines lycéennes

L'aire géographique de recrutement, est une limite géographique qui rassemble les lycées d'origine des étudiants en L1 de géographie à PARIS VIII. Cette aire sert à cibler les

Mémoire de Master 1 "Représentation spatiale des facteurs de réussite en L1 de géographie à Paris 8 (2008-2009) a l'aide d'un SIG"

établissements scolaires, pour lesquels il serait intéressant d'organiser des journées portes ouvertes, et d'y mener des campagnes de présentation, de sensibilisation et d'attraction envers PARIS VIII.

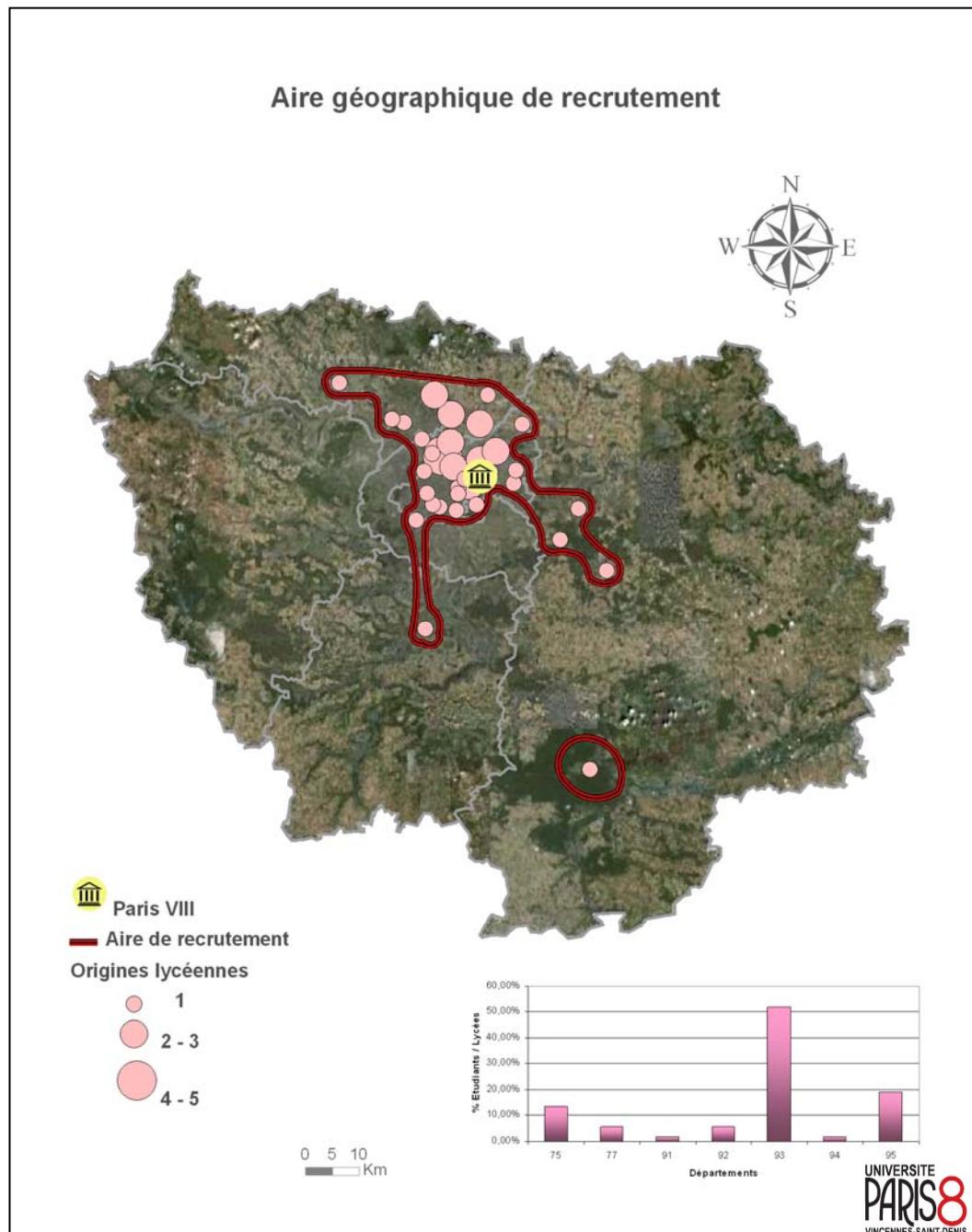


Figure (5.13): Aire géographique de recrutement

| ORIGINES LYCEENNES | CODE POSTAL |
|---------------------------|-------------|
| Jacques Monod | 75005 |
| ST-SULPICE | 75006 |
| RACINE | 75008 |
| ARAGO | 75012 |
| HENRI BERGSON | 75019 |
| GALILEE | 75020 |
| Maurice RAVEL | |
| URUGUAY | 75210 |
| CLEMENT ADER | 77220 |
| Martin Luther King | 77600 |
| CHARLE LE CHAUVE | 77680 |
| LIONARD DE VINCI | 91240 |
| NEWTON ENREA | 92110 |
| Michelet | 92170 |
| GEORGES POMPIDOU | 92390 |
| ALFRED COSTES | 93000 |
| LOUISE MICHEL | |
| OLYMPE DE GOUGES | 93130 |
| Jean Renoir | 93140 |
| BARTHOLDI | |
| JBS-NDC | |
| Jean Baptiste De La Salle | 93210 |
| Paul Eluard | |
| Suger | |
| Gustave Eiffel | 93220 |
| MAURICE UTRILLO | 93240 |
| Paul Robert | 93260 |
| LEONARD DE VINCI | 93290 |
| Henri Wallon | 93300 |
| Alfred Nobel | 93390 |
| Marcelin Berthelot | 93500 |
| Jean Zay | 93600 |
| VOILLAUME | |
| Eugène Delacroix | 93700 |
| PAUL LE ROLLAND | |
| Jacques Feyder | 93800 |
| MONDAL | 94300 |
| Romain Rolland | 95190 |
| VAN GOGH | 95120 |
| JEANNE D'ARC | 95130 |
| ST ROSAIRE | 95200 |
| CAMILLE PISSARRO | 95300 |
| GEORGES SAND | 95330 |
| René Cassin | 95500 |

Figure (5.14) : Nom des lycées dont est issu le plus grand nombre d'étudiants (étudiants/lycées) inscrits en L1 géographie

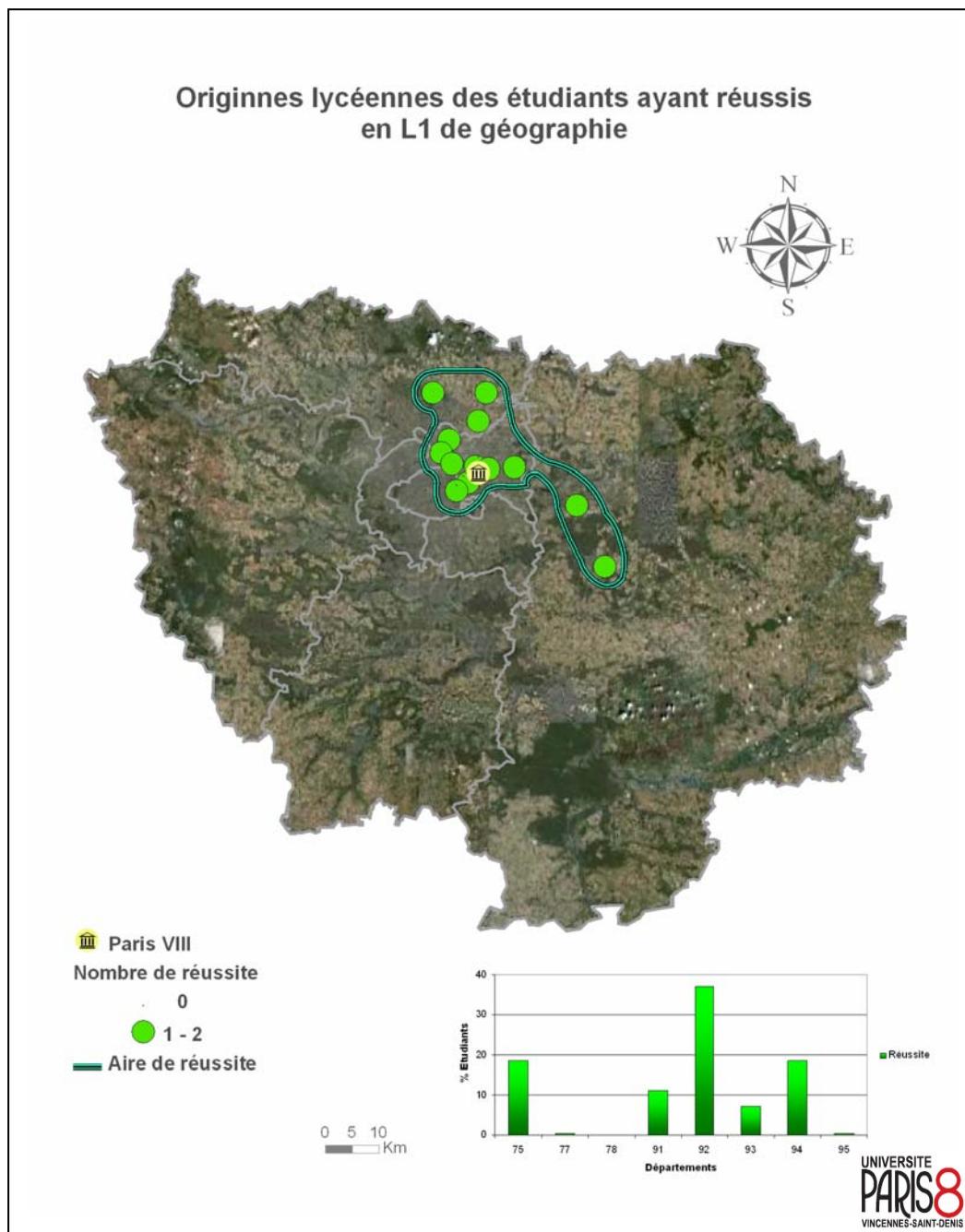


Figure (5.15) : Origines lycéennes des étudiants ayant réussi en L1 de géographie

L'avantage du géoréférencement dans le cadre de notre recherche, est de pouvoir localiser les entités géographiques étudiées, en l'occurrence dans la **Figure (5.15)**, les lycées d'origine des étudiants ayant le mieux réussi leur L1 de géographie à PARIS VIII. A l'issue de cette opération, on peut définir une aire des réussites, qui, en intersection avec l'aire de recrutement, servira à affiner la liste des lycées où les campagnes de sensibilisation et

d'attraction envers PARIS VIII se voient être les plus favorables pour la réussite et l'intégration des étudiants.

Lycées des étudiants ayant réussi

en L1 de géographie

| NOMLYCEE | CODEPOSTAL |
|--------------------|------------|
| GALILEE | 75020 |
| Maurice RAVEL | |
| CLEMENT ADER | 77220 |
| Martin Luther King | 77600 |
| Jean Renoir | 93140 |
| Paul Rober | 93260 |
| Alfred Nobel | 93390 |
| Romain Rolland | 95190 |

Figure (5.16) : Origines lycéennes des étudiant ayant réussi en L1 de géographie

CONCLUSION

L'originalité des SIG est d'essayer de réunir toutes les nouvelles techniques de traitement de données localisées, tous les nouveaux moyens d'expression dans un seul et unique environnement, décuplant en cela l'efficacité de chaque domaine et permettant de nouvelles avancées conceptuelles, impossibles à concevoir dans la séparation des techniques : c'est donc aux fondements de la géographie qu'il faut retourner, pour ne pas conserver des limitations conceptuelles liées à des impossibilités techniques maintenant dépassées ou en voie de l'être. Cette remise en cause, cette renaissance conceptuelle ne peut être menée que dans le cadre des SIG, et c'est bien ce qui fait la force de ce courant, qui ne doit pas être conçu ou interprété uniquement sous l'aspect de l'avancée technique qu'il apporte : il doit fournir aux géographes et aux informaticiens l'occasion de réfléchir de nouveau sur l'espace géographique, sur la manière de le concevoir, de le traiter, et de le représenteretc.

L'intérêt principal de ce travail de mémoire de fin d'étude du Master I est l'utilisation des SIG comme outil d'aide à l'analyse et la représentation spatiale des facteurs de réussites et d'échecs concernant le cycle de L1 de géographie à Paris VIII. Cette contribution s'est traduite par une étude s'appuyant essentiellement sur les données recensées dans le questionnaire distribué lors des inscriptions (2008-2009), prévu en Annexe 3. L'usage de données géographiques à référence spatiale a consisté à l'utilisation de la carte numérique extraite de la base de données de la région d'Ile de France. Les différents traitements réalisés sur les entités géographiques tels que les communes et les départements, ont permis la localisation pour l'analyse spatiale.

Diverses requêtes ont fait l'objet de résultats cohérents, même si le nombre représentatif d'étudiants dans l'échantillon recueilli s'avérait quelquefois insuffisant pour tirer des conclusions probantes.

Sommairement, de l'enquête « réussite en L1 de géographie 2008-09 », il ressort les éléments suivants :

- Une grande majorité des étudiants inscrits en L1 de géographie à Paris VIII, utilisent les transports en commun et mettent moins d'une heure pour se rendre à l'université.
- La plupart des étudiants justifient leur présence à Paris VIII par « la proximité », « la recommandation » et « les possibilités qu'offre la licence de géographie ». Cependant, le groupe d'étudiants ayant répondu par « la proximité » et « les spécificités de la licence de géographie » contribue d'une façon significative aux réussites en L1 de géographie 2008-09.
- Les origines lycéennes de la plus part des étudiants inscrits en L1 de géographie à Paris VIII, sont situées à moins d'une heure du pôle universitaire Paris VIII.
- Les échecs sont proportionnels au temps de trajet, quant aux réussites, elles deviennent plus importantes quand le temps de trajet est inférieur à 30 mn. Chez les étudiants domiciliés dans les communes proches de Paris VIII (Seine Saint Denis), les échecs sont liés à la non attractivité envers la formation, une disponibilité insuffisante à la formation pour les étudiants exerçant une activité rémunérée et des difficultés par rapport à la langue française pour les étudiants étrangers.

Par conséquent, dans la perspective d'affiner les conclusions et de mieux recueillir les informations auprès des étudiants inscrits en L1 de géographie, nous recommandons de procéder à une révision des points suivants :

- Encourager les étudiants à mieux compléter leurs questionnaires, en apportant plus de précision et de clarté dans les questions et les modalités de réponses prévues.
- Prolonger l'enquête dans le temps et l'étendre à plusieurs années universitaires consécutives. Cette approche permettra non seulement d'augmenter l'échantillon des étudiants enquêtés, mais de noter et d'observer d'éventuelles évolutions dans le

comportement et la conduite des étudiants inscrits en L1 de géographie au fil des années.

- Réserver dans le questionnaire une partie qui traiterait de l'aspect concurrentiel de la formation de L1 de géographie à PARIS VIII par rapport à la même formation dans d'autres universités.

Nous concluons ce mémoire en mettant l'accent sur la diversité des questions proposées aux étudiants. Cette diversité aurait pu présenter d'énormes avantages pour affiner plus l'analyse de l'étude si les étudiants avaient convenablement répondu à l'ensemble du questionnaire.

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE PARIS 8 (2008-09)** : Licence de géographie. Unité de formation et de recherche TES.
- [2] **RATIER Corinne (Juin 1998)** : Conseils pour mener une enquête par questionnaire. Centre National de la recherche Scientifique.
- [3] **BENOÎT St-Onge (2003)**: Structures des données appliquées aux SIG – Notes de cours - Département de géographie, Université du Québec à Montréal.
- [4] **PORNON Henri (1995)**: LES SIG, mise en œuvre et applications. Edition HERMES.
- [5] **Microsoft ACCESS** – Guide de l'utilisateur-
- [6] **BROUARD Jonathan (2005-2006)** : Le transport des étudiants de Reims Métropole. Rapport de stage.
- [7] **[7] VOURC'H Ronan, ZILLONZI Sandra (2008)** : Les étudiant et leurs conditions de vie en Europe. Principaux résultats du rapport Eurostudent.
- [8] **[8] ESRI France ArcGis** : Support de cours et exercices pratiques – Niveau I et II

CUNEY Florence (2004) : Enseignement supérieur et territoires – L'exemple de l'université de Franche-Comté. Thèse de doctorat en géographie.

LEFEBRE Florence (Juin 2000) : SIG pour l'étude et l'aménagement touristique de la montagne. Mémoire d'ingénieurs de l'école supérieure des géomètres et topographes (ESGT).

PLANQUOIS Caroline (Juin 2008) : Les étudiants normands et l'activité rémunérée. Observatoire Régional des Formations Supérieurs (ORFS)

FELONNEAU Marie-Line (1997) : L'étudiant dans la ville – territorialités étudiantes et symbolique urbaine. Edition L'Harmattan. ISBN : 2-7384-6278-2.

AGENCE d'urbanisme des pays d'Aix : Impact du schéma "U 2000" sur le fonctionnement urbain. Rapport

MANIFET Christelle, DEMERGUE Jean-Paul (2007) : Vie étudiante et territoire- Etat de savoir. Article.

FIGARELLA Florence, DAVID Sylvie, PILLON Jacqueline (Septembre 2004) : Le logement des étudiants dans les bouches du Rhône. OVE interuniversitaire – Rectorat d'Aix – Marseille.

7. ANNEXES

ANNEXE 1 : Informations générales sur l'OVE

1. Présentation de l'observatoire national des étudiants (ove)

L'Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE) a été créé en 1989 par le ministre de l'Education nationale. Il a pour mission de donner une information aussi complète, aussi détaillée et aussi objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport avec le déroulement des études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale et à aider à la prise de décisions.

Depuis le début des années soixante, la France a connu une croissance très forte du nombre d'étudiants, au point qu'on a pu parler d'une véritable explosion des effectifs de l'enseignement supérieur. Dans le même temps, l'enseignement supérieur français a connu une diversification des filières et une dispersion géographique des établissements. Ces évolutions ont conduit à des changements importants et à une diversification de plus en plus grande des conditions de vie et d'études.

L'OVE travaille à rassembler et synthétiser l'information disponible; il pilote et évalue des enquêtes, effectue lui-même des travaux d'étude et de recherche ; il est en relation avec toutes les instances qui produisent ou recueillent des informations et des connaissances sur la vie étudiante. L'élément central de son dispositif d'observation est son enquête triennale, sans équivalent en France, sur les conditions de vie des étudiants. Les résultats de ces enquêtes peuvent donner lieu à des approfondissements thématiques et régionaux, au travers de partenariats locaux (CROUS, universités, collectivités territoriales, etc.).

2. Les missions de l'observatoire de la vie des étudiants

L'Observatoire de la vie étudiante a pour mission de :

- Contribuer à la connaissance de la population étudiante, dans son cursus universitaire, dans ses conditions de vie économique et sociale et dans son devenir professionnel.

- Constituer un centre de ressources mettant à disposition ses informations statistiques, les études auxquelles il procède sur la population étudiante de Paris 8 et un fonds documentaire des diverses publications françaises ou étrangères concernant la vie étudiante.
- Conseiller les usagers sur l'utilisation de ces ressources.
- Travailler en coopération avec les équipes de recherche et les services de l'université qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la population étudiante.
- Coopérer avec l'ensemble des universités et des organismes qui concourent aux mêmes objectifs, notamment par des échanges d'informations comparables.
- L'Observatoire de la vie étudiante est l'interlocuteur de l'Observatoire national de la vie de l'étudiant, ainsi que des observatoires de la vie de l'étudiant créés dans les universités ou les académies avec lesquels il pourra constituer un réseau.

3. Les missions de l'observatoire de la vie étudiante de paris 8

Depuis les années 1994-95 date de création de l'OVE, les missions de l'Observatoire de Paris 8 ont été les suivantes : contribuer à la connaissance de la population étudiante, constituer un centre de ressources et conseiller les usagers travailler en coopération avec les équipes de recherche et les services de l'université qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la population étudiante ; coopérer avec l'ensemble des universités et des organismes qui concourent aux mêmes objectifs, notamment par des échanges d'informations comparables. L'Observatoire de la vie étudiante est l'interlocuteur de l'Observatoire national de la vie de l'étudiant, ainsi que des observatoires de la vie de l'étudiant créés dans les universités ou les académies avec lesquels il pourra constituer un réseau.

4. Le rôle de l'enquête dans les objectifs de l'ove

Pour remplir sa mission, l'OVE réalise tous les trois ans une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. Cette enquête, qui recueille chaque fois près de 25 000 réponses exploitables, aborde tous les aspects de la vie étudiante : ressources et dépenses, concurrence entre le travail rétribué et les études, logement, autonomie par rapport à la famille, alimentation, santé, conditions d'études, techniques d'études, loisirs et pratiques culturelles, etc. La qualité et la permanence de ce dispositif d'observation, élaboré et mis en

œuvre par le Comité scientifique de l'OVE, conformément à la méthodologie des enquêtes statistiques, garantissent l'autonomie institutionnelle de l'OVE et son indépendance par rapport aux enjeux politiques dont les étudiants sont l'objet.

5. Inventaire des domaines d'applications et de partenaires de l'ove envisageables

L'OVE a été créé en 1989 par arrêté ministériel. Il est animé par un Conseil composé de représentants des organisations étudiantes et de leurs mutuelles, de personnalités de l'enseignement supérieur et de représentants des collectivités territoriales. Un Comité scientifique, composé de chercheurs choisis au sein de l'université et de grands organismes de recherche, garantit la qualité des recherches réalisées par l'Observatoire, qui entretient des relations étroites avec d'autres organismes

Les enquêtes réalisées au sein de l'OVE permettent d'améliorer la connaissance de la population étudiante et de son devenir. L'observatoire répond également aux demandes de divers services de l'université ainsi que de nombreux organismes publics, privés et associatifs qui désirent avoir des renseignements précis sur la population étudiante.

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) est placé directement auprès du Président de l'Université. Il élabore des **outils d'analyse et d'aide à la décision** pour l'établissement, ses différentes composantes : présidence, administration, ainsi que pour ses différents acteurs : enseignants, étudiants et partenaires extérieurs.

- Il construit des indicateurs destinés à éclairer l'élaboration de la politique de l'UT1 en matière d'organisation et de développement des formations.
- Il met en place des outils d'évaluation du fonctionnement des filières à travers le suivi des étudiants de leur entrée à l'Université jusqu'à leurs premiers pas dans le monde du travail.
- À travers ces deux points, l'OVE contribue à l'information (directe ou indirecte) des acteurs internes et externes de l'Université.

Ces actions se développent d'abord au niveau local (Université et ses différentes composantes, notamment dans l'élaboration du projet d'établissement) et aussi au niveau régional (partenariat avec les autres universités, Rectorat, Conseil Régional,). Il travaille aussi au niveau national (réseau des OVE, Centre d'Études et de Recherches sur l'Emploi et les Qualifications – Céreq, ...etc.). Parmi les partenaires potentiels, nous pouvons citer:

5.1. Le SUIO: Service Universitaire d'Information et d'Orientation

Le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) accueille et informe les publics sur les études supérieures à l'Université de Sciences Sociales, en France et à l'étranger, sur les métiers, et le marché de l'emploi, accompagne les étudiants dans leur choix d'orientation, de réorientation et d'élaboration de projets de formation et d'insertion professionnelle, participe avec le Service Commun de Formation Continue à la validation des acquis de l'expérience.

Le SUIO est une équipe spécialisée de chargés (es) d'orientation et d'insertion professionnelle, de conseillers (ères) d'orientation psychologues qui conseillent et aident les étudiants à construire un projet afin de préparer leur insertion professionnelle.

L'équipe Observe l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants sortant. La vie professionnelle est analysée à travers l'étude du devenir universitaire et professionnel des étudiants (particulièrement les diplômés en fin de cycles) : poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation au bout de 3 à 5 ans (emploi, études, chômage,...), caractéristiques de l'emploi (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...).

5.2. Le CEREQ: Centre d'Etude et de Recherche sur les Qualifications

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education Nationale, du ministère de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. Pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international. Le Céreq effectue également des études pour d'autres ministères, ceux de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports notamment. Des actions sont menées en partenariat avec les collectivités territoriales, régionales ou locales, ou avec des organismes étrangers. D'autres études sont conduites pour ou avec des entreprises publiques ou privées, pour des branches professionnelles et des organisations syndicales de salariés

5.3.. Le LIHRE: Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi

Créé en 1965 sur l'initiative d'un économiste, le professeur Jean Vincens, et d'un juriste, le professeur Michel Despax, le centre de recherche a élargi son champ de recherches en 1994

Mémoire de Master 1 "Représentation spatiale des facteurs de réussite en L1 de géographie
à Paris 8 (2008-2009) a l'aide d'un SIG"

avec l'arrivée d'une équipe de gestionnaires. Cela a permis de renforcer la pluridisciplinarité des travaux autour d'un objet d'étude commun : le travail, l'emploi et les ressources humaines. Il participe à des programmes de recherches en mettant au service de la communauté scientifique ses compétences dans les domaines du Droit du Travail, de l'Économie de l'Emploi et de la Gestion des Ressources Humaines

5.4. Le CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Sociales

Le champ «vie sociale» des conditions de vie économiques et sociales de la population étudiante (hébergement, conditions de travail, financement des études, transports, santé, loisirs,...). Il est abordé en partenariat avec l'OVE National et le CROUS. **Mieux connaître la vie sociale des étudiants**

ANNEXE 3 : Résultats du test de (Khi2)

| Pourcentages en colonnes : | | Résultats | | | | | | | | | |
|----------------------------|--|-----------|-------|---------|---|---|---|---|---|---|--------------|
| Critères | | Réussite | Echec | Abandon | - | - | - | - | - | - | Total Lignes |
| | | 0,29 | 0,33 | 0,29 | - | - | - | - | - | - | 0,30 |
| | | 0,08 | 0,08 | 0,24 | - | - | - | - | - | - | 0,17 |
| | | 0,04 | 0,08 | 0,07 | - | - | - | - | - | - | 0,06 |
| | | 0,25 | 0,00 | 0,20 | - | - | - | - | - | - | 0,18 |
| | | 0,08 | 0,17 | 0,12 | - | - | - | - | - | - | 0,12 |
| | | 0,25 | 0,33 | 0,07 | - | - | - | - | - | - | 0,17 |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total colonnes | | 1,00 | 1,00 | 1,00 | - | - | - | - | - | - | 1,00 |

ANNEXE 4 : Questionnaire

Enquête sur l'origine scolaire des étudiants de Paris 8

Dans le cadre du plan Réussite en licence, nous réalisons une enquête sur les étudiants en licence de géographie. Pour mieux vous connaître et pour vous accompagner dans votre projet de formation, ce questionnaire n'est pas anonyme. Toutefois, certaines questions sont facultatives.

1/ n° d'étudiant : / _____ / NOM : / _____ / Prénom : / _____ /

Quelle est votre année de naissance : / _____ / Sexe : Fem. Masc.

2/ Vous êtes inscrit en L1 de géo grâce :
 a) au bac ? : Année / _____ / Série : / _____ / Mention (facultatif) : / _____ /
 b) un autre diplôme ? : Lequel : / _____ /

3/ Quelle est votre commune de résidence (votre domicile aujourd'hui) ? : Nom / _____ / Code postal / _____ /

4/ Habitez-vous toujours la même commune que l'année du bac ? oui non sans objet

5/ Le(s)quel(s) de ces modes de transport avez-vous utilisé(s) entre votre lieu de résidence et l'Université aujourd'hui (ou la dernière fois que vous êtes venus directement chez vous à l'Université de Paris 8 – site de Saint-Denis) :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| P <input type="checkbox"/> Le tramway | U <input type="checkbox"/> Le vélo |
| Q <input type="checkbox"/> Le métro | V <input type="checkbox"/> La voiture |
| R <input type="checkbox"/> Le bus | W <input type="checkbox"/> 2 roues motorisées |
| S <input type="checkbox"/> Le RER | X <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : / _____ / |
| T <input type="checkbox"/> Le train | |

6/ Combien de modes de transport différents avez-vous utilisés entre votre lieu de résidence et l'Université (par exemple deux métros et un bus font trois modes de transport) ? / _____ /

7/ Combien de temps mettez-vous d'une manière générale pour faire ce trajet (h / mn) ? / _____ /

8/ Exercez-vous une activité professionnelle en ce moment ? oui non NSP

9/ En général, combien d'heures par semaine consacrez-vous à cette activité prof. ? / _____ / Sans objet

10/ Si non, souhaitez-vous exercer une activité professionnelle en année de L1 ? oui non NSP

11/ Si vous travaillez ou souhaitez travailler, quelles sont vos motivations ? [vous classerez les critères suivants selon l'ordre d'importance que vous leur accordez (3 maxi avec 1 pour le critère n°1, 2 pour le critère n°2, ...)] :

- | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| AJ <input type="checkbox"/> Découverte du monde du travail | AM <input type="checkbox"/> Autonomie financière |
| AK <input type="checkbox"/> Financer mes études | AN <input type="checkbox"/> Contribuer aux ressources de la famille |
| AL <input type="checkbox"/> Me "faire" un CV | AO <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : / _____ / |
| | AQ <input type="checkbox"/> Sans objet |

12/ Si vous faites le trajet travail-université, d'une manière générale, combien de temps mettez-vous ? / _____ /

13/ Où se trouve l'établissement scolaire que vous fréquentez l'année du bac : Commune / _____ /

Département / _____ / pas en France sans objet

Comment s'appelle-t-il ? / _____ / sans objet

14/ Accepteriez-vous de nous communiquer le nom d'un ou plusieurs enseignants d'histoire-géo pour que nous puissions établir un contact avec votre ancien établissement ? oui AJ / _____ / non AJ

15/ Accepteriez-vous également de nous accompagner dans votre ancien établissement dans le cadre de journées portes ouvertes, par exemple, pour présenter aux lycéens la géographie à Paris 8 ? oui AC / _____ / non AC

16/ Si vous vous êtes inscrit avec la procédure RAVEL, en quelle position aviez-vous classé Paris 8 ?
 1ère AJ 2ème AJ 3ème AJ sans objet AJ

17/ Si vous vous êtes inscrit avec la procédure d'orientation active, en quelle position aviez-vous classé Paris 8 ?
 1ère AJ 2ème AJ 3ème AJ sans objet AJ

Enquête sur l'origine scolaire des étudiants de Paris 8

18/ Selon vous, quels sont les critères qui expliquent le mieux votre présence ici ? [vous classerez les critères suivants selon l'ordre d'importance que vous leur accordez (3 critères au maximum avec 1 pour le critère n°1, 2 pour le critère n°2, ...)] :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RM <input type="checkbox"/> La proximité RN <input type="checkbox"/> J'avais commencé une autre L1 et me suis réorienté RO <input type="checkbox"/> Les possibilités que cela m'offre après la licence RP <input type="checkbox"/> J'ai été refusé ailleurs RQ <input type="checkbox"/> Pour des enseignements non dispensés ailleurs RR <input type="checkbox"/> Les amis (frères, sœurs,...) déjà présents | RS <input type="checkbox"/> Je n'ai pas terminé ma L1 de géographie RT <input type="checkbox"/> Les spécificités de cette licence de géographie RU <input type="checkbox"/> Je n'ai pas cherché ailleurs RV <input type="checkbox"/> On vous l'a recommandé RW <input type="checkbox"/> Une réorientation RX <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : <u>AV / _____</u> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

19/ Si on vous a recommandé Paris 8, qui était-ce :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RV <input type="checkbox"/> Un parent RZ <input type="checkbox"/> Un enseignant du lycée CA <input type="checkbox"/> Un exposant dans un forum des métiers | CS <input type="checkbox"/> Un conseiller d'orientation CC <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : <u>CD / _____</u> CS <input type="checkbox"/> Sans objet |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

20/ Aviez-vous un projet professionnel lors de votre inscription en géographie :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CF <input type="checkbox"/> Préparer les concours de l'enseignement CG <input type="checkbox"/> Travailler dans l'environnement CH <input type="checkbox"/> Non | CI <input type="checkbox"/> Travailler dans l'aménagement CI <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : <u>CK / _____</u> CI <input type="checkbox"/> NSPP |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

21/ Le français est-il votre langue maternelle ?

CM oui non CD

22/ Si non, quelle(s) est (sont) votre (vos) langue(s) maternelle(s)

/ CD /

23/ Que le français soit ou non votre langue maternelle, diriez-vous que vous parlez le français
 sans difficultés CV avec quelques difficultés CW avec beaucoup de difficultés CR

24/ Que le français soit ou non votre langue maternelle, diriez-vous que vous lisez le français
 sans difficultés CS avec quelques difficultés CT avec beaucoup de difficultés CU

25/ Que le français soit ou non votre langue maternelle, diriez-vous que vous écrivez le français
 sans difficultés CV avec quelques difficultés CW avec beaucoup de difficultés CR

26/ Au cours de votre scolarité antérieure, quelle est (ou quelles sont) la (les) discipline(s) :
 que vous avez préférée(s) / CV / CR où vous avez eu la meilleure note au bac / CD / CR
 que vous avez le moins aimée(s) / DA / DR où vous avez eu la moins bonne note au bac / CD / DR

27/ Pensez-vous que des cours de soutien pourraient vous être utiles :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DC <input type="checkbox"/> En expression écrite DD <input type="checkbox"/> En langues étrangères DE <input type="checkbox"/> En maths | DF <input type="checkbox"/> En expression orale DG <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : <u>DH / _____</u> DI <input type="checkbox"/> NSPP |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

28/ Êtes-vous boursier (facultatif) ?

OJ oui non DN NSP CD

29/ Disposez-vous d'un ordinateur (personnel ou familial) chez vous ?

OJ oui non DN NSP CD

30/ Disposez-vous d'une connexion Internet chez vous ?

OJ oui non DN NSP CD

31/ Avez-vous le permis de conduire ?

OJ oui non DN NSP CD

32/ Avez-vous déjà une paire de bottes en caoutchouc ?

OJ oui non DN NSP CD

Merci de votre participation